

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2010

Les Algériens en quarts de finale

Lire en page 18

2.500 IMMIGRANTS
CLANDESTINS
ARRÊTÉS À
TAMANRASSET

Page 3

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 890 Ven. 12 - Sam. 13 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE CORPS D'UNE
FILLETTE RETROUVÉ
À BORDJ MENAÏEL
(BOUMERDÈS)

Page 23

POUR NE PAS AVOIR PUBLIÉ LEURS COMPTES SOCIAUX

PLUS DE 50.000 SOCIÉTÉS RISQUENT LA FERMETURE

Lire en page 2



Ph / Midi Libre



Ph / Midi Libre

LA VIEILLE CITÉ S'EST RÉVEILLÉE DE SA LÉTHARGIE

VISITE GUIDÉE DE LA CASBAH D'ALGER

Lire en pages 12 et 13

POUR NE PAS AVOIR PUBLIÉ LEURS COMPTES SOCIAUX

Plus de 50 mille sociétés risquent la fermeture

Le ministre du Commerce a annoncé que des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre des sociétés qui ne déposeraient pas leurs comptes sociaux dans les délais impartis.

PAR MOKRANE CHEBBINE

M. Djaâboub a en effet averti que les sanctions iront jusqu'à la radiation de la liste du Registre du commerce et l'exclusion du commerce extérieur et des soumissions pour les marchés publics à défaut de publicité légale, et ce conformément aux dispositions de la LFC 2009, a-t-il souligné.

Ces mesures coercitives visent, avant tout, à asseoir une certaine transparence et éviter l'opacité et les pratiques commerciales douteuses dans la perspective de la "création d'une banque de données sur les informations commerciales contenues dans ces comptes et leur exploitation par les tiers", a soutenu El-Hachemi Djaâboub.

La prévalence de cette pratique, c'est-à-dire la non publication des comptes sociaux, est très importante en Algérie. En



El-Hachemi Djaâboub, ministre du Commerce.

effet, les statistiques du CNRC relèvent que 53% des sociétés n'ont pas souscrit à cette mesure en 2008, soit 50.222 sur

94.438 sociétés soumises aux dépôts de comptes. Sur un autre chapitre, le ministre du Commerce multiplie les actions

afin d'assainir le secteur gangrené par la contrefaçon et l'informel.

Lors d'une visite d'inspection, effectuée jeudi dernier, au Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), El-Hachemi Djaâboub a annoncé la mise en place d'une commission regroupant 12 départements ministériels concernés par la santé et la sécurité du consommateur, qui veillera au strict respect des normes d'importation de plusieurs produits de consommation. «Elle sera chargée de délivrer aux importateurs la licence d'importation après vérification du respect des normes relatives à la sécurité des produits», a-t-il indiqué.

Dans ce sens, les efforts de l'Etat se focaliseront, dans une seconde étape, sur l'élaboration de normes de sécurité relatives à la fabrication et à l'importation des jouets, et ce sur les traces des standards européens en la matière, a-t-il plaidé. Comment procéder ? L'Etat va obliger les importateurs de jouets à déposer au niveau du CACQE un échantillon du produit à importer afin de l'analyser et donner son aval, dans l'objectif de sauvegarder la sécurité des enfants notamment, dans un marché inondé par les jouets et toutes sortes de gadgets contrefaits et dangereux.

M. C.

GRIPPE A (H1N1)

seulement 3% des populations ciblées vaccinées

PAR AMEL BENHOCINE

Lancée à fin décembre dernier, la campagne de vaccination contre la grippe pandémique A/H1N1, qui a coûté une fortune à l'Etat, n'a finalement pas connu l'afflux escompté. Seulement 3% des populations concernées par la vaccination y ont adhérees, selon le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière.

La réticence des citoyens vis-à-vis du vaccin a été fatale pour le premier responsable de la Santé lequel a dû revoir la commande initiale dudit vaccin. Elle a été réduite de 20 millions à 5 millions de doses importés auprès de la filiale canadienne du groupe pharmaceutique britannique GSK.

Boudé dans un premier lieu par le personnel médical, puis par les femmes enceintes, les responsables ont jugé utile de ne pas importer une quantité importante du vaccin qui ne servira décidément à rien. Cette mesure a été, d'ailleurs, prise par l'ensemble des pays du Tiers-Monde qui ont cessé d'importer ledit vaccin. Certains ont même songé à revendre les quantités de vaccin importé et mises

en réserve. Le peu d'engouement affiché par la population est dû, rappelons-le, à la polémique qui a entouré ce vaccin pandémique. Le corps médical international a tiré la sonnette d'alarme quant à l'efficacité de ce produit et a évoqué d'éventuels effets secondaires néfastes sur la santé. Ce qui a engendré une panique sans précédent au sein des populations qui ont catégoriquement refusé l'injection du produit.

Toutefois, le plan national de vaccination se poursuit toujours au niveau national, et ce, en dépit du boycott massif. La première phase de vaccination a concerné l'ensemble des personnels de santé du secteur public, parapublic et privé, dont le nombre est estimé à 350 mille personnes, puis la deuxième phase a concerné les femmes enceintes qui représentent un total de 850 mille. Quant à la prochaine phase, elle touchera, signale-t-on, les malades chroniques ainsi que les enfants. Les centres de vaccination et autres établissements de santé entameront cette opération à partir de la semaine prochaine, souligne-t-on auprès du ministre de la Santé.

Ceci dit, la vague de psychose et de polémique sur la grippe porcine est finie. La sérénité a régné ces dernières

semaines du fait qu'aucun nouveau cas de contamination au virus H1N1 n'a été détecté depuis le 17 janvier dernier, sur le territoire national. Le ministère précise que le pic de la pandémie a été enregistré entre le 3 décembre et le 17 janvier, une période durant laquelle plus de 520 cas ont été confirmés, tandis qu'entre les mois de novembre et décembre, il y a eu 200 mille cas confirmés de grippe A. Selon les données scientifiques, la propagation du virus connaît son pic vertigineux dans les périodes de froid qui contribue à son développement.

D'ailleurs, l'on s'attend à une autre vague de propagation de la grippe A dans l'hémisphère Sud qui connaîtra bientôt les périodes hivernales. A ce titre, et dans le cadre de la sensibilisation sur l'utilité du vaccin contre la grippe A/H1N1, le ministère organise périodiquement des vidéo-conférences animées par des spécialistes et diffusées en simultané dans plusieurs wilayas du pays. Ces rencontres aspirent à assurer une formation à l'ensemble des intervenants de santé pour poursuivre la campagne de vaccination, se préparer à toute éventuelle reprise de l'épidémie et affronter la prochaine saison grippale 2010-2011.

A. B.

EN APPELANT À UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Sellal veut préserver l'eau du sud

PAR AMEL BENHOCINE

Le ministre des Ressources en eau, Abdemalek Sellal, a mis l'accent, jeudi à Adrar, sur la nécessité de préserver les ressources hydriques que renferment les régions du sud du pays, notamment, dans la wilaya d'Adrar. Une région qui dort sur un important réservoir hydrique souterrain.

«La question se pose moins en termes de disponibilité de la ressource hydrique qui y est abondante, qu'elle ne l'est en ce qui concerne les voies de gestion et de préservation de cette source vitale», a-t-il indiqué, lors d'une visite dans le Sud, rapporte l'APS. La nécessité de développer les mécanismes d'approvisionnement et de gestion, en vue d'éviter le gaspillage et des

problèmes écologique graves, est impérative comme ce fut le cas dans les wilayas de Ouargla et El-Oued, souffrant du phénomène de remontée des eaux. Sur un autre registre, le ministre a annoncé une série d'opérations retenues dans le cadre du prochain quinquennat en vue de renforcer le réseau national d'Alimentation en Eau Potable (AEP), dont la réalisation de châteaux d'eau, de forages et le traitement de la salinité des eaux.

Le secteur entend consolider le système des foggaras (système d'irrigation traditionnel) par la réalisation de forages qui seront reliés à des galeries souterraines, à l'instar du système de foggaras de Ouled Kennou, dans la commune de Anzedjemir. Outre la préservation de ce système (Foggara), qui fait partie du patrimoine

culturel, des efforts sont fournis, poursuit le ministre, pour la protection des oasis, eu égard à sa contribution au développement du créneau touristique, en pleine extension dans la région.

«Les régions du sud renferment d'importantes capacités hydriques souterraines non-renouvelables, qui seront exploitées de manière efficiente dans les régions du sud», a-t-il insisté. En effet, le pays recèle une nappe hydrique de 900.000 km², qui s'étend sur les territoires des régions de Ouargla, Ghardaïa, Adrar, In-Salah.

Une nappe en partage également avec des pays voisins, comme la Libye et la Tunisie. «Un plan a été mis au point pour l'exploitation de cette ressource, en concertation avec les pays concernés», a-t-il indiqué.

Évoquant le mégaprojet de transfert de l'eau de In-Salah vers Tamanrasset, le ministre a fait part d'une étude en voie d'achèvement pour la réalisation, en 2010, de projets similaires visant l'adduction de 600 millions de M3 du nord d'El Menéa (Ghardaïa) vers Djelfa, ainsi que le sud de la wilaya de Tiaret et de M'sila. Et ce, pour des fins d'ordre agricole.

D'un autre côté, une autre étude préliminaire, indique-t-on, est en cours de réalisation, dans le cadre du développement de l'agriculture dans les Hauts Plateaux ainsi que l'amélioration du cadre de vie de leurs populations. Ce projet prévoit, notamment, le transfert de l'eau à partir de Ouargla vers la wilaya de Biskra et le sud de Batna.

A. B.

LOI SUR L'EXERCICE DU CULTE

Ghلامallah répond à l'archevêque d'Alger

«Ceux qui évoquent des aspects négatifs de la loi de 2006 sur l'exercice du culte doivent donner des exemples concrets de ce qu'ils avancent». C'est en ces termes que le ministre des Affaires religieuses a répondu à l'archevêque d'Alger, qui a émis le vœu que cette loi soit évaluée et révisée.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Tout en réaffirmant la souveraineté de l'Etat et que «personne ne peut lui dicter ce qu'il doit faire dans ce cadre», Bouabdallah Ghلامallah a précisé que «cette loi vise à lutter contre les pratiques extrémistes et marginales dans l'exercice du culte,



Bouabdallah Ghلامallah, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

ainsi que les tendances de nature à exacerber les différences entre les cultes». Et de rappeler son opposition ferme à la destruction de lieux de culte de même que leur construction illicite, précisant que la réglementation en vigueur sera appliquée dans ce genre de situation. Cela intervient

quelques jours après une vive polémique interreligieuse éclatée suite à l'incendie d'un lieu de culte chrétien et la destruction d'une mosquée dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le ministre a rappelé que «l'Algérie a garanti aux chrétiens l'exercice de leur culte en toute liberté et sérénité dans les lieux

destinés à cet effet, conformément à l'ordonnance régissant l'exercice des cultes, promulguée en 2006» et «aucune église n'a été fermée dans le pays». Rappelons dans ce sens que l'Archevêque d'Alger a mis en cause ladite ordonnance, appelant même à sa révision. Cette proposition est qualifiée «d'exagération» par le ministre des Affaires religieuses qui a rappelé, à l'occasion de ce colloque, les vertus de l'ex-archevêque d'Alger Msr. Teissier et celles du cardinal Duval ex-archevêque de l'église catholique en Algérie avant et après l'Indépendance, en louant leurs sagesse et parfaite connaissance de l'Algérien. Par ailleurs, le ministre a estimé que l'appel, adressé aux participants à ce colloque, a constitué une occasion pour des éclaircissements sur la loi régissant les religions en Algérie et rappeler son histoire

basée sur la tolérance et le respect de la liberté de culte. Il a également exprimé le souhait que les participants à ce colloque, puissent «transmettre la véritable image de l'Algérie dans leurs pays respectifs, celle d'une Algérie rejetant toute forme d'extrémisme et de violence». Les participants ont indiqué, dans la déclaration finale, que ce colloque a permis de montrer la véritable image de l'Islam dont le message est dénaturé par certains. Le peuple algérien a «concrétisé, à travers les différentes étapes de son histoire, les hautes valeurs et significations de l'Islam et a veillé à mettre en exergue son image», ont-ils souligné. L'Algérie, qui a souffert de l'extrémisme et du terrorisme, jouit aujourd'hui de la sécurité, de la paix et d'une relance globale, ont-ils tenu à faire remarquer.

M. C.

BELKHADEM À PROPOS DU PROJET DE LOI «CRIMINALISANT» LE COLONIALISME

«L'ALGÉRIE EST SOUVERAINE»

PAR AMINE SALAMA

Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN n'a pas manqué, lui aussi, d'exprimer implicitement, sa désapprobation relative à la montée au créneau de plusieurs officiels français que le projet de loi «criminalisant» le colonialisme semble incommoder au plus haut point.

«Nous sommes souverains dans tout ce que nous décidons», a martelé Abdelaziz Bekhadem, hier, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion des instances dirigeantes du parti. Et d'ajouter que «cette initiative des députés algériens est en train de suivre la voie normale sur le plan de la procédure». Bekhadem tenait

ainsi à infirmer les informations selon lesquelles le bureau de l'APN hésite à entériner cette proposition de loi, et c'est pourquoi il a demandé aux initiateurs de ce projet de revoir certaines de ses dispositions, notamment au plan de la forme. Ce projet de loi, qui a été signé par plus de 120 députés, affiliés à la plupart des partis politiques représentés à la Chambre basse, se veut une réponse à la loi française du 23 février 2005 glorifiant le colonialisme. Le conférencier n'a pas aussi apprécié la mesure prise par les autorités françaises et américaines inscrivant les Algériens sur la liste des pays dont les ressortissants seront soumis à des contrôles stricts dans les aéroports de ces pays. Cette mesure a aussi suscité le courroux du gouvernement algé-

rien. «Oui, nous sommes pour l'application de la réciprocité» a affirmé Bekhadem avant d'indiquer que «nos aéroports sont mieux sécurisés que les leurs». Il a cité l'exemple des attentats du 11 septembre 2001 pour étayer ses propos. Sur un autre registre Bekhadem a évoqué l'affaire du scandale qui secoue l'entreprise Sonatrach en affirmant «qu'il faut intensifier la lutte contre la corruption qui est la responsabilité de tous et ce sans recourir aux règlements de comptes». Ce qui nécessite, a-t-il ajouté, «la mobilisation de tous». Pour lui «tout corrompu doit être puni». Plaidant pour le renforcement des compétences des magistrats et des services de sécurité pour leur permettre de mener à bien cette lutte nécessaire, il a aussi appelé au renforce-

ment du contrôle. Considérant que «c'est le courage qui a permis de dévoiler ces affaires», il a soutenu que «le courage politique existe» pour lutter contre ce fléau. Interpellé sur la responsabilité politique dans ces scandales Bekhadem dira «que la responsabilité politique apparaîtra après la confirmation du délit, mais pas avant».

A. S.

3.500 DÉLÉGUÉS Y SERONT PRÉSENTS

Le 9^e congrès du FLN se tiendra le 19 mars

La date de la tenue du 9^e congrès du FLN est désormais officiellement connue. Les instances du parti, en l'occurrence le conseil national et l'instance exécutive, ont, en effet, entériné les dates des 19, 20 et 21 mars pour la tenue de ce conclave. Réunies mercredi et jeudi passés ces deux instances ont aussi adopté l'ensemble des avant-projets de textes, au nombre de sept, devant être soumis aux congressistes. Le secrétaire général de l'instance exécutive du parti, qui a présidé les travaux de ces deux instances ainsi que la réunion d'une commission nationale de préparation des assises de ce congrès, a annoncé qu'un peu plus de 3.500 délégués seront présents au congrès. Abdelaziz Bekhadem a transmis hier aux secrétaires de mouhafadhas, lors d'une réunion tenue le matin au siège du parti, une directive dans laquelle sont explicitées toutes les modalités régissant l'opération d'élection des délégués. Ces derniers, au nombre de 2.674, doivent impérativement avoir une carte de militant depuis 2005 et surtout avoir souscrit régulièrement à leurs obligations de cotisations. «Faute de quoi la commission de validation de congressistes va rejeter leur participation au congrès» a averti Bekhadem, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse tenue au siège national du parti. De ces 2.674 délégués, 1.594 délégués seront élus par les militants de base à raison d'un

représentant par kasma. Les 1.080 autres délégués vont être repartis équitablement entre les femmes et les jeunes, à raison de 540 personnes par catégorie. Ils vont être élus par des assemblées générales qui auront lieu au niveau des 54 mouhafadhas du parti. Chaque mouhafadha élira donc 10 femmes et un nombre équivalent de jeunes pour prendre part à ce congrès. Il a été réservé un quota de 50 délégués devant représenter la communauté algérienne établie à l'étranger. En plus de ces délégués élus directement, d'autres seront présents au titre d'es-qualité. Il s'agit, comme expliqué le conférencier, des députés et sénateurs, des ministres, des membres du conseil national et de l'instance exécutive, des secrétaires de mouhafadhas ainsi que 150 ou 200 délégués qui seront désignés par Abdelaziz Bekhadem. Après cela les délégués auront à assister aux 6 congrès régionaux de Sétif et Constantine pour l'est du pays, de Relizane et Mascara pour l'ouest ainsi que d'Alger et Laghouat. Ces congrès se tiendront au début du mois de mars. Bekhadem a confirmé que l'avant-projet relatif aux statuts du parti a maintenu dans l'organigramme le poste de président du parti qui est assumé actuellement par le président Abdeaziz Bouteflika. «C'est au congrès de trancher sur la question du maintien ou pas de ce poste ainsi que des prérogatives du président» a-t-il

indiqué tout en refusant de dire le moindre mot sur sa propre candidature pour un nouveau mandat à la tête du secrétariat général. Il s'est contenté de dire «on verra après l'élection des membres du comité central» qui ont la prérogative d'élire le secrétaire général. Bekhadem confirme ainsi le retour officiel aux anciennes appellations des instances du parti, à savoir le comité central et le bureau politique. Bekhadem a aussi révélé avoir dit non à une proposition relative au report du congrès à une date ultérieure. Abbas Mekhalif, qui a fait cette proposition lors de son intervention devant le conseil national, est le porte-parole de la «Cellule de suivi centrale» une structure regroupant les opposants qui accusent la direction du parti d'exclure et de marginaliser les vrais militants. Ces contestataires menacent de tenir un congrès parallèle. Bekhadem qui s'est défendu de faire dans la marginalisation des militants, a critiqué les animateurs de cette structure en soulignant que «l'on ne peut bâtir un parti par des discours dans les cafés et les hôtels». Le conférencier s'est enfin déclaré contre le monopole du nationalisme et de l'histoire mais a, en parallèle, soutenu que «l'acte de naissance du FLN est le 1^{er} Novembre et c'est pourquoi nous ne voulons pas être dépossédé de notre acte de naissance».

A. S.

DURANT L'ANNÉE 2009 À TAMANRASSET

Plus de 2.500 immigrants clandestins arrêtés

Le bilan annuel de l'année 2009 établi par le 6^e Commandement régional de la gendarmerie nationale de Tamanrasset fait état de l'arrestation de 2.575 immigrants clandestins de différentes nationalités qui transitent par cette wilaya frontalière à destination de l'Europe. Ces mêmes services ont également procédé, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, à la saisie de 49 véhicules 4x4, 30 camions, 6 remorques, 22 quintaux de cuivre, 20 quintaux d'aluminium, 75.530 litres de carburant, 4.618 cartouches de cigarettes de marque étrangère, 40 téléphones portables dont 27 de marque «Thuraya» ainsi que 585.600 DA, 2.240.024 Francs africains, 46.050 euros et 8.740 nairas nigériane. Les mêmes services ont saisi 96.675 Kg de farine, 34.872 Kg de semoule, 104.717 boîtes de biscuits et 75.071 unités de pâte alimentaire. Concernant le trafic de stupéfiants, la gendarmerie de Tamanrasset a arrêté 23 personnes impliquées et saisi plus de 1.175 Kg de kif traité en 2009. Sur le plan de l'ordre public, les mêmes services ont procédé à l'arrestation de 112 personnes impliquées dans 113 affaires de droit commun. Quant à la sécurité routière, la gendarmerie de Tamanrasset a relevé dans son bilan 2009, 20.322 infractions au code de la route, sanctionnées par le retrait de 1.182 permis de conduire. Le nombre d'accidents évalué à 180 en 2009, a augmenté de 4% par rapport à 2008. Des accidents qui ont causé la mort de 40 personnes et 352 blessés avec des hausses, respectivement, de 17 et 42% par rapport à 2008.

R. N

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

5 ans de prison ferme pour soutien aux groupes terroristes

Le tribunal criminel de Boumerdès, a condamné, en fin de journée de mercredi dernier, à cinq ans de prison ferme quatre personnes dont deux éléments de Groupes de légitimes défense (GLD) inculpées dans des affaires liées au terrorisme pour «incitation à la violence et soutien aux groupes terroristes». Ledit tribunal a innocenté cinq autres inculpés dans les affaires précitées. Les faits remontent aux années 2003, 2004 et 2006 lorsque les services de sécurité avaient arrêté les neuf personnes originaires des communes de Souk El-Had, Ammal et Béni Amrane, au sud-est de chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, après qu'un terroriste repenté répondant aux initiales B. S., alias Oussama Abou Zoubeir, ait reconnu que les 9 inculpés arrêtés constituaient un groupe de soutien aux terroristes. Après avoir entendu leurs déclarations les accusés T. Kamel, Z. Nourdine et B. B. Amar, ont avoué qu'ils ont trouvé une arme à feu automatique aux environs d'un oued à Souk El Had. Ils ont avoué encore, que l'arme trouvée a été vendue en juin 2006 aux terroristes Boudhib et Timizer qui écumaient la région. Par ailleurs, l'inculpé S. Younes, a reconnu avoir soutenu les terroristes en leur offrant des effets vestimentaires et qu'il servait d'intermédiaire avec l'inculpé B. K. Réda, qui était membre d'un groupe de légitime défense à Ammal. S. Younes, a reconnu encore avoir fourni au membre de GLD des munitions et des informations sur les mouvements des forces de sécurité et de l'armée. Pour sa part, ce membre de GLD a reconnu les faits, il avouera avoir poursuivi sa mission qui consistait en la fourniture d'informations concernant les mouvements des forces de sécurité. En outre, F. Mohamed, un autre membre de GLD a également reconnu les faits qu'il lui sont reprochés : d'avoir soutenu les groupes terroristes. L'accusé, Z. Amar, a reconnu avoir fourni au repenté B. S. des effets vestimentaires et des denrées alimentaires en 2003. Le tribunal criminel a prononcé cinq ans de prison ferme à l'encontre des deux membres de GLD B. K. Réda et F. Mohamed ainsi que M. Billal et Z. Amar et prononcé l'acquiescement pour cinq autres accusés.

Tahar Ounas

LE DG DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE L'A AFFIRMÉ HIER

Entrée en vigueur de la peine des travaux d'intérêt général

Mokhtar Felioune, directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que la peine des travaux d'intérêt général, alternative à la peine d'incarcération et dont le statut a été promulgué en avril 2009, est désormais mis en application par les tribunaux à l'échelle nationale.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Ces derniers, ont, selon M. Felioune, «déjà commencé à prononcer cette peine, ajoutant que sa généralisation exige du temps du fait qu'elle est récente». Il a souligné l'impératif pour les bénéficiaires de cette mesure de connaître ses avantages, notamment celui de dispenser un service gratuit sans renoncer à leurs études ou à leurs emplois. Seul le juge est habilité à prononcer cette peine selon des critères que doit remplir le prisonnier et conformément aux demandes des différentes instances de l'Etat avec une assurance contre les accidents de travail et les maladies professionnelles, précise M. Felioune. Pour ce qui est de la surcharge des prisons, le responsable a souligné que le problème «est lié à la vétusté des prisons en Algérie dont la plupart remontent à l'ère coloniale», rappelant à l'occasion que treize établissements pénitentiaires sont en cours de réalisation au niveau national dans les Hauts-Plateaux et au



Mokhtar Felioune, directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Sud. M. Felioune a également précisé que le programme d'urgence, en cours de réalisation, «permettra de décharger certaines prisons, notamment, dans les Hauts-Plateaux et ce, dans le cadre des programmes de développement, en associant les prisonniers aux projets d'utilité publique». Il a, en outre, démenti que la surcharge des prisons «soit due à la détention provisoire qui concerne actuellement 10% de l'ensemble des prisonniers, un taux qui a baissé, a-t-il dit, par rapport aux années précédentes et qui touche en premier lieu les personnes en instruction et en comparution devant le tribunal cri-

minel». Evoquant la récidive, M. Felioune a précisé qu'«elle était en baisse constante (42%), ce qui reflète, selon lui, les efforts déployés en matière de réinsertion sociale et professionnelle des prisonniers». Il a, à ce propos, qualifié les travaux de la commission mixte en charge de la réinsertion des prisonniers, installée l'année dernière et regroupant 22 secteurs ministériels, de «positifs», précisant que sur les 13 recommandations issues de cette commission, dix sont prises en charge et les trois autres ont été inscrites dans le plan d'action pour cette année. C.K.

ENLÈVEMENT DES 32 TOURISTES ALLEMANDS EN 2003

Lourdes peines pour les ravisseurs



Siège de la cour d'Alger.

PAR YOUNES DJAMAA

Quatre individus impliqués dans l'enlèvement des 32 touristes allemands en 2003 ont été condamnés, jeudi, par le tribunal criminel près la cour d'Alger, à des peines allant jusqu'à la perpétuité. Le tribunal a condamné à la prison à perpétuité les accusés N. A. et K. A. et à 20 ans de prison ferme les accusés B. B. et B. A. Le tribunal a également retenu contre les prévenus les chefs d'accusation de trafic et importation d'armes, appartenance à un groupe terroriste activant à l'in-

térieur et à l'extérieur du pays attentant à la sûreté de l'Etat et de ses biens, vol et assassinats. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à l'arrestation des accusés après avoir été remis aux services de sécurité algériens par des autorités étrangères (Niger, Tchad et Mali). Selon la même source, les accusés qui appartenaient à différentes phalanges terroristes basées dans les maquis de Batna, Djelfa et Tébessa ont reconnu, au cours de l'instruction judiciaire, avoir participé à l'enlèvement des touristes allemands sous la direction de l'émir

de la cinquième région (le Sahara) Abderrezak le para. Les prévenus ont également reconnu s'être rendus avec les otages à la frontière malienne où ils ont assisté à la négociation entre le Para et les autorités allemandes sur le territoire malien, au terme de laquelle le Para avait accepté de leur remettre les otages moyennant la somme de cinq millions d'euros. Ils ont précisé que leur groupe avait ensuite rejoint le Tchad en 4X4 pour y acheter des armes, mais que suite à un accrochage avec les forces militaires tchadiennes, certains d'entre eux avaient été emprisonnés et d'autres avaient pris la fuite. Toujours selon l'arrêt de renvoi, les accusés N. A. et K. A. ont participé à plusieurs embuscades contre des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des citoyens qui ont été tués à Djelfa, Batna, Tébessa et dans d'autres régions. Les deux accusés ont en outre reconnu qu'ils faisaient partie du groupe terroriste qui a attaqué la prison de Tazoult à Batna pour faire évader, avec la complicité de deux geôliers, 1.200 prisonniers et s'emparer des armes disponibles dans la prison. Les enquêtes ont révélé que l'accusé K. A. faisait partie du groupe d'Abderrezak le ara qui a attaqué le siège de la Sûreté nationale de Biskra, tuant 40 éléments. L'accusé a également participé à l'assassinat d'éléments d'une patrouille à Aïn M'ila. Y.D.

TRAVAILLEURS DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Préavis de grève à Tizi-Ouzou

La Coordination syndicale des œuvres universitaires Centre de Tizi-Ouzou a lancé un préavis de grève de huit jours, qui a pris effet mercredi dernier.

PAR LOUNES BOUGACI

Dans la mesure où aucune réaction ne serait enregistrée, les travailleurs observeront une grève illimitée à compter de mercredi prochain, selon les responsables de leur syndicat rattaché à l'UGTA. Les syndicalistes nous ont confiés qu'au lieu de trouver une issue à la crise que traverse la Direction des œuvres universitaires Centre de Tizi-Ouzou et répondre favorablement aux revendications légitimes des travailleurs, «les responsables de l'établissement poussent davantage au pourrissement et n'ont de solutions au conflit que la réplique par la répression, les menaces, le harcèlement et les ponctions sur les salaires des travailleurs grévistes ainsi que la traduction de leurs représentants devant la justice». Les représentants des travailleurs s'interrogent comment les responsables de leur établissement se sont organisés pour tenir un examen dans un centre de formation de Béchar,

«comme si les wilayas limitrophes étaient dépourvues de centres d'examens!». «Il est de notre devoir de nous interroger sur le choix d'envoyer les candidats à Béchar afin de participer aux épreuves du concours de recrutement», soulignent les concernés. Et d'ajouter qu'au lieu de régulariser les vacataires, qui travaillent d'arrache-pied depuis des années, et mettre fin à la précarité de l'emploi, la Direction des œuvres universitaires «ponctue sa décision



L'université Mouhoud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

de recruter des contractuels et laisser cette frange de travailleurs attendre indéfiniment que le statut de travailleur leur soit appliqué un jour».

Selon les mêmes interlocuteurs, des travailleurs dont les contrats sont arrivés à terme le 31 décembre 2009 exercent leurs fonctions à ce jour au niveau de la Dou «sans rémunération, ni affiliation à la sécurité sociale». La Coordination syndicale estime qu'il est de son devoir d'informer le ministre de l'Enseignement supérieur de l'aggravation de la situation «suite aux manœuvres de la direction». La Ccoordination syndicale rappelle, toutefois, sa disponibilité au dialogue constructif et serein pour le dénouement de la crise qui secoue l'établissement.

Un protocole d'accord a été signé avec la direction générale des œuvres universi-

taires mais, selon les syndicalistes, les engagements n'auraient pas été respectés. D'après nos interlocuteurs, parmi les problèmes qui devaient être résolus, celui de la commission des œuvres sociales. Celle-ci devait être opérationnelle une fois le bilan moral déposé au niveau de l'Onou. Et une commission d'audit devait être diligentée afin de contrôler la gestion de la commission sortante. Il a été aussi convenu que les salaires des contractuels seraient versés au même titre que ceux des titulaires ainsi que les salaires restés impayés de janvier 2008 à mars 2009. Les rappels également devaient être virés à temps. Un accord a été également conclu entre les deux parties quant à la réintégration des travailleurs licenciés dans le cadre du plan de gestion de l'année écoulée.

L. B.

JIJEL

Nouvelle protestation des étudiants de Chakfa

PAR SAOU MOULOUH

Les étudiants du pôle universitaire de Tassoust, originaires de la commune de Chakfa, située à environ 30 Km de cet établissement universitaire, sont de nouveau en grève, et cela, suite à l'annulation de la ligne Tassouste-Chakfa-Tassouste.

Les étudiants concernés ont affiché leur colère face à cette décision, en barricadant l'entrée du dit établissement. Les étudiants des autres



Ph: Midi Libre

communes ont manifesté leur solidarité en se joignant à leurs camarades. Ainsi les facultés qui se trouvent au niveau de ce pôle universitaire se sont retrouvées complètement paralysées. Les étudiants protestent également contre le manque d'enseignants, et de documentation dans le système LMD (Licence- Master- Doctorat).

Les responsables de la direction des œuvres universitaires ont affirmé qu'ils sont prêts à dialoguer à tout moment, afin de régler ce problème qui revient à chaque fois. Selon eux, la cause de ce gel serait la demande d'une ligne de transport universitaire par les grévistes qui bénéficient déjà d'hébergement à la cité universitaire. Pour rappel, c'est la troisième fois que les étudiants de l'université Mohamed Seddik Ben Yahya (Tassouste), habitants la commune de Chakfa, réclament le transport universitaire.

S. M.

Les navires de lutte anti-mines de l'OTAN quittent le port d'Alger

Les navires du groupe naval de la force de réaction rapide de lutte anti-mines de l'Otan "SNMCMG-2" ont quitté, hier, le port d'Alger après une escale non officielle de quatre jours.

A l'issue de cette escale, un exercice naval de type "Passex" a été effectué au large des eaux territoriales algériennes entre le groupe naval de l'Otan et deux unités des forces navales algériennes.

Cette escale, septième du genre, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale dans le domaine militaire entre l'Armée nationale populaire (ANP), représentée par les forces navales, et l'Otan.

Des élèves officiers et des officiers des forces navales algériennes ont visité ces navires pour prendre connaissance des équipements utilisés et des développements technologiques enregistrés dans le domaine de la lutte anti-mines. Pour leur part, les membres d'équipage du groupe naval de l'Otan ont effectué des visites sur des sites archéologiques, ainsi qu'au musée national de l'Armée. Composé de chasseurs de mines allemands, turcs, grecs et italiens et de la frégate italienne de soutien et de commandement, le groupe naval "SNMCMG-2" a pour mission de sécuriser les passages maritimes à travers la recherche et la destruction des mines.

APS

Six morts dans une collision entre un poids lourd et un taxi à Médéa



Six personnes ont été tuées jeudi dernier vers 7H du matin à la fraction «Ain-Sbâa» relevant de la localité de Ksar-el-boukhari, dans une collision survenue sur la route nationale n° 1 entre un camion poids lourd (GBH) et une voiture légère «Taxi» de marque Peugeot 505. Les six victimes se trouvaient toutes à bord de la voiture. Alertés, les éléments de la protection civile ont procédé au transfert des victimes vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier de Ksar-el-boukhari. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes sde ce drame.

Hamid Sahnoun

AIDE DE L'ETAT AUX COUCHES DÉMUNIES

12.5 % du PIB consacrés aux transferts sociaux

Selon le ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès, les dépenses sociales consenties annuellement par l'Etat en faveur des catégories défavorisées, représentent 12,5 % de son produit intérieur brut, contre 3 à 3,5 dans les pays développés. Intervenant en marge de l'ouverture d'un salon régional des produits de la micro-activité, abrité par la ville de Tizi Ouzou, le responsable a affirmé l'évolution «considérable» du montant du budget destiné à son département. Il est, en effet, passé de 60 millions de DA en 1999 à 95 milliards de DA en 2010. Pour expliciter cet effort supporté par le trésor public en matière de transferts sociaux, le ministre de la Solidarité a souligné que le montant destiné en 2009 au filet social, rien que pour la wilaya de Tizi Ouzou, avait atteint 7,3 milliards de DA. Quant aux programmes visant la résorption du chômage dans les zones déshéritées, en l'occurrence, le «Tup-Himo» (Travaux d'Utilité Publique à Haute Insertion de Main d'œuvre) et «Blanche Algérie», ils ont bénéficié d'une subvention estimée à 200 millions de DA.

A.B.

DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DE SA FLOTTE

Air Algérie réceptionne un nouvel avion ATR 72

La compagnie nationale Air Algérie a pris possession, jeudi à Alger, d'un ATR de 70 places, le premier d'une série de onze avions achetés dans le cadre de la modernisation de sa flotte. Air Algérie a signé récemment des contrats pour l'achat de 11 avions dont quatre ATR et sept Boeing, rappelle-t-on. "Cette cérémonie est importante car elle marque le début d'une série d'acquisition de onze avions", a déclaré le ministre des Transports, Amar Tou, précisant que le deuxième ATR sera à Alger le 25 février, le 3e à la marmara et le 4e est prévu pour la mi-avril. Trois Boeing de 150 places sont annoncés entre le mois de septembre et la fin de l'année, tandis que les quatre derniers seront livrés au cours de 2011, a encore ajouté M. Tou, soulignant que cette action s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement important qui va changer les données et permettre à la compagnie de répondre à la forte demande dans le domaine du transport aérien. "Air Algérie ne va pas s'arrêter en si bon chemin, elle doit continuer son processus de modernisation qui lui permettra d'être performante", a fait savoir M. Tou. Cet appareil va contribuer, affirme pour sa part, le P-dg d'Air Algérie Abdelwahid Bouabdallah, à «désenclaver les régions du sud et sera également mis à contribution sur le réseau international». Air Algérie a signé, en décembre 2009, deux contrats avec Boeing et ATR pour l'acquisition de 11 nouveaux appareils moyen et court courrier. Il s'agit de contrats d'acquisition de sept avions moyen courrier Boeing 773-800 d'une capacité de 160 sièges et 4 avions bi-turbopropulseurs court courrier ATR de 70 places.

R. E.

RÉNOVATION DE LA RAFFINERIE DE SKIKDA

Plus de 7 mille postes d'emploi seront créés

Samsung Engineering Co & LTD compte recruter, dans le cadre du contrat du projet de réalisation et de réhabilitation du complexe de raffinage RA1K de Skikda. Le recrutement de 7.593 travailleurs algériens est ainsi envisagé, soit 65% de l'ensemble des effectifs en plus de 4.100 expatriés représentant 35% de la totalité des travailleurs. Plusieurs spécialités seront concernées par les embauches allant de la main d'œuvre ordinaire aux ingénieurs et techniciens. L'offre aurait été déjà déposée au niveau des représentations locales de l'Anem. Il y a lieu de souligner qu'une vingtaine d'employés ont été déjà recrutés, dont certains ont été même envoyés en Corée pour une formation chez le constructeur SAMSUNG. Il s'agit là d'une entorse à la réglementation du travail, selon l'inspection du travail de la wilaya, qui va certainement sévir et prendre des mesures à l'encontre de la firme sud-coréenne. Le personnel ayant fait l'objet de recrutement ne sera pas, quant à lui, inquiété outre mesure.

Mohamedi Seghir

PREMIÈRE DÉCOUVERTE DE GAZ NATUREL À TIARET

Le nord regorge de réserves énergétiques, selon Khelil

Une première découverte de gaz naturel au champ de forage et d'exploration pétrolière a eu lieu récemment dans la wilaya de Tiaret, plus exactement au niveau du champ de forage et d'exploration pétrolière de Rahouia, à 30 km au nord-ouest du chef-lieu de wilaya.

PAR YOUNES DJAMA

La découverte de ce bassin gazier, premier du genre dans la région, intervient après trois opérations de forage entamées dans ce champ, depuis trois mois seulement. C'est ce qu'a annoncé jeudi dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil. Il a souligné que cette découverte est un «indice sur l'importance des réserves énergétiques au Nord du pays», assurant qu'il sera procédé au développement des moyens pour une meilleure exploitation des ressources naturelles au profit de l'industrie et de l'économie nationale. Il a également signalé que la découverte a été réalisée grâce à l'utilisation d'une nouvelle technologie de forage (puits étroit), qui sera généralisée au reste des bassins de recherche énergétique à l'avenir, tels que "El Hodna" et "Telliouant" et au sud-est de Constantine et Souk-Ahras. Le champ pétrolier de Rahouia verra prochainement le forage d'un second puits de prospection, a annoncé M. Khelil, qui a indiqué que ces découvertes seront dirigées vers le domaine de la production au niveau du projet de raffinerie de pétrole dans la zone de Sidi El Abed, à l'est de la wilaya de Tiaret. La découverte du gaz naturel au premier puits s'est effectuée à une profondeur de 628 mètres. Les opérations de prospection ont atteint, depuis le lancement du forage dans ce bassin, une profondeur de 1.643 m, selon les explications fournies par les chargés de ces opérations. Le ministre a relevé que la wilaya de Tiaret a connu un "essor important" en matière de raccordement au réseau du gaz



Chakib Khelil, ministre de l'Énergie et des Mines.

naturel avec un taux de 69 % et pourra atteindre 89 % à l'horizon 2014, soit plus que la moyenne nationale en la matière. Par ailleurs, le projet de réalisation du gazoduc "LZ 2" reliant les zones industrielles de Hassi Rmel et Arzew sera réceptionné «à la fin du mois de mars prochain», a indiqué le chef du projet, Rachedi Abderrahmane. Ce projet, lancé depuis 26 mois, permettra le transport de près de six millions de tonnes de GPL par an à travers un réseau de pipeline d'une longueur de 495 km, a-t-il indiqué en marge de la visite d'inspection du ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil. Ce projet, pour lequel un montant de plus de 36 milliards de dinars a été alloué,

permettra d'accroître la capacité de transport GPL à environ 15 millions de tonnes par an, surtout que ce gazoduc conforte le premier "LZ 1" long de 503 km pour se rencontrer à plusieurs points, traversant cinq wilayas. Le croisement des deux gazoducs intervient pour l'évitement de zones d'habitat que traverse le premier gazoduc et la sécurisation du réseau de transport sur l'axe Hassi Rmel-Arzew, par des moyens modernes accompagnant le projet de réalisation du second gazoduc, qui sera doté de moyens de contrôle et de maîtrise des opérations de transport énergétique, de détection de fuites et de suivi selon des systèmes technologiques, a-t-il ajouté.

Y. D.

Réalisation d'une raffinerie de pétrole pour le 2^e trimestre 2011

Le projet de réalisation d'une raffinerie de pétrole à Sidi El Abed, dans la wilaya de Tiaret, sera lancé au cours du 2^e semestre 2011, a annoncé jeudi le Président-directeur général par intérim de Sonatrach, Abdelhafid Feghouli. Il a indiqué, en marge d'une visite de travail du ministre de l'énergie et des mines, Chakib Khelil, dans la wilaya, que le délai de 18 mois «est suffisant» pour achever les études techniques liées à la géographie et au climat prévalant sur le site retenu pour ce projet et qui est appelé à devenir une grande zone industrielle dans la wilaya. Lors des explications présentées au ministre par les cadres de l'activité "Aval" de Sonatrach, chargés des préparatifs pour le lancement de ce projet, qui s'étend sur une superficie de 300 hectares, le P-dg du groupe a ajouté qu'une commission «sera prochainement installée pour étudier la situation du foncier qui abritera la future raffinerie et les indemnités pour utilité publique».

Y. D.

ABSORBER LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Temmar plaide pour l'accompagnement des entreprises locales

PAR INES AMROUDE

L'accompagnement des entreprises locales, pour les préparer à absorber les Investissements étrangers directs (IDE), s'avère des plus nécessaires de l'avis du ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements. Dans une allocution qu'il a prononcée au Forum sur l'investissement en Afrique qui s'est déroulé à la fin de cette semaine à Accra en Ghana, Hamid Temmar a affirmé, précise un communiqué rendu public par son département et rapporté par l'APS, que «l'effet levier escompté des IDE sur les économies locales, ne joue pleinement que si les entreprises domestiques sont suffisamment performantes». D'où poursuit-il, «l'importance de leur mise à niveau», a-t-il précisé.

Intervenant sur la thématique "Le challenge de la relance de l'investissement et de la croissance en Afrique", le membre du gouvernement a tenu à expliquer que «les politiques visant à promouvoir les IDE et les politiques d'accompagnement des entreprises locales doivent être menées ensemble pour produire leurs pleins effets».

«Chaque pays ayant ses particularités, par conséquent, les formules ou recettes suggérées de l'extérieur, notamment en matière de libéralisation de l'économie, ne peuvent pas s'appliquer de façon similaire», tient-il encore à préciser.

Le ministre, qui a retracé les réformes réalisées par l'Algérie depuis une dizaine d'années pour transformer le cadre de fonctionnement de son économie, a par ailleurs mis en exergue les difficultés dans la gestion de la mise en œuvre des poli-

tiques et des recommandations.

«Il ne suffisait pas de formuler des politiques et des recommandations sur lesquelles tout le monde s'accorde, mais la difficulté réside dans la gestion même de leur mise en œuvre», a dit M. Temmar.

Face par ailleurs aux thèses des ultra-libéraux, partisans d'une économie régulée par les seules forces du marché, le ministre a mis en avant la nécessité d'une intervention de l'Etat en tant que régulateur du marché, et de l'économie, et ce, de "façon bien ciblée".

La séance inaugurale du Forum, qui s'est notamment penché sur "L'impact de la crise financière sur le flux des IDE vers l'Afrique", s'est tenue en présence des chefs d'Etat du Ghana, du Togo et de la Namibie, ainsi que de nombreux ministres de pays africains.

I. A.



DEVELOPPEMENT LOCAL À STAOUELI

Un budget de 52 milliards de centimes

Il est prévu pour l'année en cours, à Staouéli, la concrétisation de plusieurs projets importants pour l'amélioration du cadre des vie des citoyens. On peut citer, entre autres, le raccordement des foyers au gaz de ville, la réhabilitation des réseaux d'assainissement, qui accusent une dangereuse vétusté de même que La réalisation de plusieurs infrastructures dans les différents secteurs sensibles : culturel, sportif...

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le budget communal à Staouéli a été considérablement augmenté pour l'année en cours. Les responsables de cette coquette commune côtière, informent en effet que ledit budget a été augmenté à pas moins de 52 milliards de centimes pour l'année 2010. Cette manne financière permettra, sans nul doute, de mener à bien la majorité des projets qui attendent leur concrétisation. Cette augmentation substantielle du budget de la commune permettra certainement la mise en chantier de plusieurs projets pour la relance du développement local. A cet effet l'assemblée populaire communale, avec à sa tête Toufik Harrag P/APC, a



Une vue de la rue principale de Staouéli.

tracé un plan ambitieux dans l'objectif de booster l'économie de la collectivité et envisager la création de nouveaux programmes qui puissent répondre aux ambitions et aspirations des citoyens. Ces derniers se plaignent, entre autres du manque flagrant accusé dans plusieurs secteurs, notamment culturel, de loisir ou encore concernant les activités sportives. Il faut en effet admettre que les infrastructures sportives sont quasiment inexistantes à Staouéli au grand dam des jeunes. Le programme de la commune, pour l'année 2010, apprend-on, est toutefois établi selon certaines priorités, à commencer par le réaménagement de l'ensemble des routes de la localité. L'autre grand projet, que l'APC compte absolument mener à terme au cours de cette année, est le raccordement de certains foyers aux réseaux

du gaz et de l'électricité, ces matières étant considérées comme vitales et prioritaires dans le quotidien des familles. D'autres projets, toujours tracés dans l'objectif d'améliorer l'environnement des résidents de Staouéli est la réhabilitation des réseaux d'assainissement. Ces derniers, de l'avis de tous, accusent une dangereuse vétusté et ont de ce fait besoin de réaménagements urgents et impératifs. Dans ce même programme 2010 il est également prévu la réalisation de plusieurs infrastructures en réponse aux besoins des citoyens, la réhabilitation du stade communal est également programmée. Ces projets devront être réalisés en fonction des priorités. Le reste du programme tracé sera réalisé à moyen et long termes.

C. K.

MOHAMED-BELOUZDAD

Vers un nouveau siège de l'APC

Le P/APC de Mohamed-Belouizdad a tenu, au cours d'un entretien accordé au *Midi Libre*, et dont les grandes lignes ont été reprises dans notre dernière édition, à saluer les efforts de certaines Epic, notamment l'Erma pour le travail accompli au sein de sa commune. Notre interlocuteur nous affirmera que la collaboration active et non stop de l'Erma avec les services de la commune, a fait que l'éclairage public à Mohamed-Belouizdad ne souffre d'aucune défaillance. Évoquant la question de l'hygiène, M. Agoun avoue qu'il y a encore malheureusement à déplorer beaucoup d'insuffisances. Il nous expliquera qu'étant donné que l'hygiène est l'affaire de tous, il espère mobiliser l'ensemble des citoyens pour les amener à renouer avec le respect de la nature et de l'environnement et réinstaurer l'hygiène au sein de la commune. Il faut d'abord, dira le P/PAC, sensibiliser le citoyen et lutter contre l'incivisme de certains d'entre eux. Le P/APC a également lancé, dans ce sens, un appel aux résidents de sa commune, leur demandant de participer activement

à la préservation de l'hygiène, ceci en procédant à des gestes très simples, à savoir sortir les poubelles aux horaires fixées, le dépôt des ordures ménagères aux endroits désignés à cet effet... M. Agoun a également lancé un appel aux habitants, leur demandant de participer activement à cette campagne, ne serait-ce que par l'observation de ces gestes très simples et qui finiront par devenir routiniers et contribueront à préserver l'environnement... Dans ce même contexte, M. Agoun a tenu à remercier et à encourager dans son action le mouvement associatif activant dans la commune, action apportant une aide appréciable admet-il. M. Agoun, a appelé également les familles à s'organiser de manière formelle au sein des associations de quartiers pour mieux transmettre leurs soucis aux pouvoirs locaux. La lutte contre le chômage fait aussi partie des grandes préoccupations des services de la commune de Belouizdad. M. Agoun nous informera qu'un riche programme a été tracé à cet effet pour la création de postes de travail. Le projet des 100 locaux commerciaux serait,

selon notre interlocuteur, en cours de réalisation depuis 2008. Ces locaux seront érigés sur deux sites différents, les travaux de 80 locaux, connaissent un taux d'avancement de plus de 80% dans le quartier dit Lobenda Rochet, alors que les 20 restants sont à 70% au quartier 135-Logements. M. Agoun, nous confiera, pour clôturer son entretien, qu'il est envisagé, à moyen terme, la réalisation d'un nouveau siège d'APC. Il nous expliquera que cela devient impératif, vu que le siège actuel devient trop exigu par rapport aux nombres des fonctionnaire y exerçant, mais également face à l'importante demande des citoyens. Il nous expliquera également que la commune de Belouizdad connaît une grande extension, et devrait même devenir, dans les prochaines cinq années à venir, le centre de la capitale. L'assiette de terrain pour la réalisation du nouveau siège est déjà désignée et toutes les procédures administratives ont été effectuées, il ne reste donc plus qu'à procéder à la réalisation.

C. K.

POLICE DU MÉTRO

Formation de 400 agents, dont dix femmes

Le métro d'Alger, que tout le monde espère depuis des décennies, entamerait-il sa dernière ligne droite ? En tous cas au vu des dernières évènements tout porterait à le croire. En effet un récent communiqué de l'APS informe de la formation de pas moins de quatre cents agents dont la principale



mission sera de veiller à la sécurité des usagers au sein du futur métro d'Alger. Cette formation, informe-t-on, entre dans le cadre de la constitution d'une Police des métros. L'information, relayée par l'APS, reprend les déclarations, au cours d'un point de presse, du commissaire divisionnaire adjoint de la sûreté d'Alger, Mustapha Benaini. Ce dernier, lors d'une rencontre avec la presse, consacrée à l'évaluation annuelle du bilan des activités de la Police judiciaire et de la Sûreté publique à Alger, a informé que six cents agents de la Police des métros devraient bénéficier de cette formation. Dix (10) agents féminins ont fait partie de cette première promotion constituée de quatre cents agents, a-t-on précisé. Attendons néanmoins de voir en circulation la première rame de ce futur métro pour pouvoir enfin apprécier, à sa juste valeur, la présence rassurante de cette nouvelle police au service des usagers du transport.

R. A.

TRANSPORT URBAIN À BAB EZZOUAR

Le diktat des transporteurs

En dépit d'une présence en force, dans la capitale, des transporteurs privés, il n'en demeure pas moins que les problèmes du transport urbain ne semblent pas pour autant s'atténuer. Pis dans certaines localités, ces aléas semblent, bien au contraire, devoir s'aggraver de jour en jour. C'est le cas à Bab Ezzouar, une localité située dans la banlieue est d'Alger qui a bénéficié d'une expansion sans bornes et où les habitants ne cessent de dénoncer le manque criant des moyens de transport et surtout l'anarchie totale du parc déjà existant. «il faut attendre pendant des heures avant de voir enfin arriver un bus se rendant vers la destination désirée, particulièrement s'agissant d'Alger-Centre», nous affirme une citoyenne abordée au niveau de la station de bus du grand quartier Ismail-Yafssah. Les transporteurs restent les "seuls décideurs en ce qui concerne les horaires des départs et les destinations choisies. Ils gèrent selon leur bon vouloir ce secteur sensible et nous sommes tous pris en otage. Les transporteurs ne sont perméables qu'à ce qui touche leurs intérêts», déplorent d'autres usagers. Ces derniers, nous affirment unanimement, avoir exprimé leur doléance que l'administration et les services concernés prennent en charge ces problèmes qui les stressent quotidiennement.

C. K.



CHLEF

Cap sur l'emploi

Les journées portes ouvertes sur l'emploi organisées par le ministère du Travail, en collaboration avec la CNAS, l'ANSEJ, l'ANEM, l'ANGEM et la CNAC, ont pris fin jeudi avec une affluence modeste de la part des jeunes chômeurs. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le lieu où se sont tenues ces journées portes ouvertes (au centre islamique de Chlef) a privé les milliers d'autres demandeurs d'emplois résidant dans les communes autres que celle de Chlef. Toutefois, pour ceux qui se sont rendus à cette manifestation, les participants, dont ceux des entreprises publiques et privées, ont apporté des éléments de réponses de la part des jeunes notamment en matière d'emploi, de création d'entreprise et surtout l'acquisition du micro-crédit auprès des banques. Les nouvelles dispositions, tels que l'abattement de 20% sur la quote-part patronale pour chaque recrutement durant 6 mois et la réduction de l'assiette de cotisations de 25% à 18% pendant une année permettront d'encourager la promotion de l'emploi. Il faut noter que lors de sa visite aux stands de cette manifestation, le wali, M. Mahmoud Djemaa, a indiqué que le taux de chômage dans la wilaya de Chlef est de 13%. Un taux, dira-t-il, qui se situe dans la moyenne nationale. Selon la direction de l'emploi de Chlef, la population active avoisine les 700 mille personnes.

B. O.

Plus de 2 milliards de dinars pour l'éducation

Selon la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), une enveloppe financière de plus de deux milliards de dinars a été consacrée au secteur de l'éducation de la wilaya de Chlef au titre du programme 2010. Cette subvention est destinée à la réalisation de 163 classes, 13 groupes scolaires, un CEM, cinq lycées, sept cantines scolaires d'une capacité chacune de 200 rations par jour ainsi que de 10 salles pour l'informatique et trois stades matéco. Ce programme vient consolider les efforts de développement consentis par l'Etat au cours des cinq dernières années en direction du secteur de l'éducation, selon le DLEP, qui a fait état de l'amélioration sensible enregistrée dans le secteur à la faveur des programmes accordés à la wilaya, notamment celui concernant le remplacement en dur des établissements construits en préfabriqué. 217 établissements tous cycles confondus, dont 168 écoles primaires, 33 CEM et 16 lycées, ont été remplacés en dur dans le cadre du programme sus-cité pour un coût de 9 milliards de dinars. A la dernière rentrée scolaire, le secteur de l'éducation de la wilaya de Chlef comptait 570 groupes scolaires, 81 CEM et 46 lycées opérationnels.

K. H.

MÉDÉA

2.200 logements sociaux distribués dans la wilaya



M. Nourredine Moussa, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, a présidé durant la journée du mercredi passé une cérémonie de remise de 2.200 clefs aux bénéficiaires de logements répartis sur 20 localités de la wilaya de Médéa. Sur les 2.200 logements sociaux locatifs, 476 ont été

destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP). Le ministre, accompagné des autorités civiles et militaires de la wilaya, s'est ensuite rendu à la nouvelle ville de Bougezoul, 89 km au sud du chef-lieu de wilaya, où il a donné le lancement du projet concernant la construction de 1 mille logements.

H. S.

KHEMIS MILIANA

LE VRAI VISAGE DE LA MENDICITÉ

Les trottoirs des grandes artères sont occupés par des femmes assises à même le sol, entourées de plusieurs chérubins mal vêtus et pieds nus. Certaines tiennent même des bébés qui gémissent. Une vieille femme, un nourrisson dans les bras, tend une ordonnance...

PAR CHEMS EDDINE MOURAH

C'est un phénomène qui a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. On les rencontre partout. Au marché, devant les magasins, les portes des boulangeries et des restaurants, ainsi que près des mosquées. A la vue de plusieurs scènes qui se sont déroulées sous nos yeux, c'est-à-dire en clair des jeunes et des moins jeunes des deux sexes échangeant dans les boutiques des pièces de monnaie contre des billets, nous avons voulu effectuer notre petite enquête. Il est sept heures du matin, une camionnette remplie de passagers (hommes, femmes et petits enfants) venus des localités voisines, s'arrête à l'entrée de la ville. Le groupe hétéroclite s'éparpille à travers la cité et chacun rejoint sa place déjà désignée. Bientôt, les trottoirs des grandes artères sont occupés par des femmes assises à même le sol entourées de plusieurs chérubins mal vêtus et pieds nus. Certaines même tiennent des bébés qui gémissent. Une vieille femme, un bébé dans les bras, tend une ordonnance et demande une certaine somme pour acheter des médicaments. Un père de famille signale avoir vu ces ordonnances circuler



La mendicité, une activité qui rapporte.

pendant des mois. D'autres femmes, de gros paniers à la main, prennent place juste devant les portes des boulangeries. Quelques temps après, les paniers sont vite remplis, car la clientèle, en sortant du magasin, n'hésite pas à offrir un pain à la vue de ces êtres pitoyables. Mais ces paniers, comme par enchantement, deviennent vides et le manège reprend de nouveau. Pour les hommes, les cafés, la place du marché et la Grande poste restent leurs lieux de prédilection. A tous moments, les consommateurs sont harcelés et quand ils n'obtiennent pas satisfaction, ils vous toisent avec un regard haineux. Certains refusent la nourriture et les vieux habits que les âmes charitables leur donnent.

Il y a aussi une autre catégorie plus expérimentée: des femmes et des jeunes filles qui se rendent

chaque matin à Alger pour pratiquer ce "métier". C'est tout à fait rentable, puisqu'un boulanger et un épicier signalent: "Venez vers seize heures et vous constaterez de vous mêmes. Les recettes de chacune de ces habituées varient entre 3 mille et 6 mille DA". Plusieurs pensionnaires du centre de Hammam Righa quittent les lieux pour s'adonner à la mendicité. Enfin, pour mieux illustrer cet état de fait, un mendiant d'un certain âge à qui il a été proposé le poste stable de gardien dans une école a eu cette réponse pour le moins inattendue: "Est-ce que vous pouvez me garantir 4 mille DA par jour?"

Il est dix sept heures: tout le monde se rassemble à la sortie de la ville pour attendre une camionnette qui transportera ses «clients» vers leurs demeures...

C. E. M.

BOUMERDES, RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

De nouvelles spécialités et structures

PAR RYAD KHELOUFI

Plusieurs nouvelles structures pédagogiques, synonymes d'un élargissement de la nomenclature des spécialités proposées dans la région, ouvriront pour la session de formation professionnelle de février 2010 à Boumerdes. Le CFPA de Zemmouri El-Bahri, spécialisé dans les métiers de la mer, est la première de ces structures qui sera opérationnelle à la faveur de cette nouvelle rentrée, avec une capacité de 300 places pédagogiques, dont 40 en mode résidentiel, selon les informations fournies par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Parallèlement, il est fait part du parachèvement des opéra-

tions d'équipement du centre de formation professionnelle spécialisé dans les métiers agricoles de Bordj Ménaïl (350 places), ainsi que celui des Issers (300 places) en vue de leur exploitation partielle à cette rentrée. Avec ces nouvelles structures, la wilaya dispose de 17 CFPA, en sus de deux instituts nationaux spécialisés dans les techniques administratives,

de gestion, d'hôtellerie et de tourisme, auxquels il faut ajouter 10 annexes professionnelles.

Ce nouvel apport en structures porte l'offre pédagogique du secteur à près de 6 mille places et 660 lits en régime internat, doublée d'une capacité de demi-pension de 1.500 plats/jour.

S'agissant de l'offre de formation, elle sera renforcée par trois nouvelles spécialités, qui sont le dallage et mosaïque, agents de transit et douanes et assistance maternelle. Le nombre des spécialités de formation offertes au niveau de la wilaya sera ainsi porté à 53 spécialités répondant principalement aux exigences du marché du travail. Plus de 1.200 nouveaux stagiaires se sont inscrits, à ce jour, à cette session de février, dont l'offre est estimée à près de 5 mille places pédagogiques réparties à raison de 2.080 en mode résidentiel, 1.357 en apprentissage, 821 pour les femmes au foyer et 630 pour les cours du soir.

R. K.



EL-KALA, DEVELOPPEMENT

UNE VINGTAINNE DE PROJETS AU PROGRAMME

Selon une déclaration faite par le président de l'APC d'El-Kala, une vingtaine de projets seront incessamment lancés. La priorité a été accordée à la réhabilitation des routes ainsi qu'à l'éclairage public et au changement du cadre de vie des citoyens de cette ville.

PAR MOURAD SABER

La ville balnéaire d'El-Kala, située sur un littoral de 90 km, connaîtra dans les prochains jours, selon une déclaration faite par le président de l'APC, de profonds changements. Ainsi donc, le parterre de journalistes présents au niveau de la salle de cinéma ont appris qu'une vingtaine de projets seront incessamment lancés. La priorité a été accordée à la réhabilitation des routes ainsi qu'à l'éclairage public et au changement du cadre de vie des citoyens de cette ville qui souffrent énormément des chaussés qui sont défoncées dans la plupart des quartiers de la ville. Par ailleurs, le président de l'Assemblée populaire communale compte mener une opération de nettoyage afin de débarrasser la ville des débris qui jonchent le sol et d'agir sévèrement contre les citoyens auteurs de la création de décharges publiques sauvages, bien que les responsables locaux ont mis à leur disposition des bacs à ordures. Pour pouvoir réhabiliter les chaussées des divers quartiers,



Siege de l'APC d'El Kala.

dont certaines sont impraticables, le service communal technique fera appel à l'expérience des ingénieurs de la direction de l'urbanisme et à d'autres directions de la wilaya afin de pouvoir asseoir à cette ville balnéaire son caractère touristique. Une prochaine réunion est prévue dans le souci de préparer la saison estivale qui débutera dès le quinze du mois de juin prochain. Les responsables locaux se sont engagés à préparer les diverses manifestations culturelles de la ville, notamment «le corail», grâce au concours et à la participation des artistes de la région. D'autres opérations de développement ont été inscrites pour cette année 2010. Plusieurs problèmes ont été soulevés au cours de cette journée-débat portant sur l'évacuation des eaux de pluie, le

manque d'éclairage dans la majorité des quartiers, qui est à l'origine de multiplication des vols favorisée par l'obscurité. Ainsi donc, il est question de 1.500 candélabres et la création de plusieurs autres sites lumineux. Pour ce qui est des plages, des mesures drastiques seront prises, selon le maire, pour qu'il y ait une ville propre et pour que les estivants passent d'agréables séjours à El-Kala, cette ville située à une quarantaine de kilomètres de Tabarka, en Tunisie sœur. Les travaux pour le branchement au profit de tous les citoyens est sur le point de se terminer. Enfin, une splendide station d'essence a été récemment réalisée à l'entrée de la ville, au niveau des Quatre-chemins, faisant face à la station du bus.

M. S.

JIJEL, PROTECTION CIVILE

Réussite du plan Orsec inondation

PAR SAOU MOULOU

Les éléments de la Protection civile ont effectué, la semaine passée, une simulation du plan Orsec inondation dans le but de tester leurs capacités et réactions en cas d'inondation. Cette activité a eu lieu du côté ouest de la zone de Rabta, au centre-ville de Jijel. Afin que cet exercice soit le plus proche de la réalité, les éléments de la Protection civile ont utilisé un matériel spécialement conçu pour lutter contre les inondations, dont des embarcations de type Zodiac, des motopompes, ainsi que des camions, des ambulances et des voitures tout terrain appartenant à

ce corps. Ladite manœuvre, qui a duré une demi-journée entière, consistait à sauver des victimes et personnes immobilisées par l'afflux des eaux inondant la zone en question. La Protection civile a également placé un Poste de commandement opérationnel (PCO) non loin de là, au Front de mer, afin d'être en contact permanent avec leurs éléments en action dans la zone de Rabta. Le capitaine Lahcène, qui a suivi et coordonné cette opération, nous a affirmés que la zone de Rabta n'était pas choisie par hasard : «Nous avons choisi la zone de Rabta car c'est une zone inondable», dit-il. «Cette zone est située au niveau zéro par rapport à

la mer et elle est considérée comme étant un point noir», ajoute-il. Le commandant de la Protection civile, qui dirigeait l'opération du PCO, a fait savoir à son interlocuteur qu'il était très satisfait du résultat du plan Orsec inondation. «L'opération a été réussie à 100/100, nous sommes satisfaits du résultat.» Le commandant a également affirmé que la Protection civile de Jijel n'a jamais connu une opération de ce genre : «Cette manœuvre est la première du genre pour ce qui concerne le plan Orsec inondation.» Pour rappel, la Protection civile a été soutenue par différents secteurs de la wilaya de Jijel.

S. M.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Désenclavement des populations, une priorité

Selon la Direction des travaux publics (DTP), le désenclavement des populations et la réhabilitation du réseau routier sont inscrits à Bordj Bou-Arréridj parmi les "urgences primordiales" du prochain programme quinquennal. L'objectif, selon la DTP, est de "mieux adapter les routes au rôle de carrefour de la wilaya des Bibans qui se situe aux confluent des axes Est-Ouest (Annaba-Alger) et Nord-Sud (Béjaïa-M'sila)", d'autant que tout le tracé de l'autoroute Est-Ouest traversant cette wilaya est livré depuis peu à la circulation. "Bien qu'en termes de liaisons routières, toutes les communes ont été désenclavées, nous visons, cependant, la réhabilitation de tout le réseau, notamment les routes du Sud, menant à la wilaya de M'sila, et celles reliant la wilaya de Béjaïa via le nord de Bordj Bou Arréridj pour atteindre le port des Hammadites", a estimé un responsable local du secteur des Travaux publics. Depuis la mise en service de la voie ferrée entre Bordj Bou-Arréridj et la wilaya de M'sila et l'ouverture d'un important tronçon de l'autoroute, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ne souffre plus que de l'endommagement de nombreuses routes secondaires représentant les seules voies d'accès à des villages et des hameaux reculés, en particulier dans les zones montagneuses du nord des Bibans, selon la DTP. Les actions concrétisées, ces dernières années, ont abouti au désenclavement de plusieurs localités par la réhabilitation d'un linéaire de 1.314 km de routes, dont 560 km de chemins communaux.

Au titre du prochain programme quinquennal 2010-2014, tous les "points noirs" seront définitivement éliminés grâce à des actions de dédoublement de voies, entre autres l'axe El-Mehir-El Achir, sur la RN 5 et l'élargissement des chemins de wilaya de la daïra de Djaâfra qui relie la wilaya voisine de Béjaïa. Toutefois, les pouvoirs publics locaux veulent surtout relier, par des doubles voies, les grandes villes de la wilaya au chef-lieu, notamment El-Hammadia et Medjana (en réalisation), Zemmourah, Mansourah et Ras El-Oued, ces trois dernières opérations ayant été "inscrites".

La wilaya de Bordj Bou-Arréridj dispose d'un réseau routier d'une longueur totale de 2.845 km, totalement pris en charge par une douzaine de maisons cantonnières.

K. B.

CONSTANTINE, INTERNET

Bientôt des débits de 20 mégas

Selon le directeur de wilaya d'Algérie Télécom, le débit Internet, qui ne dépasse pas actuellement les 2 mégas, passera à 20 mégas "à partir de fin avril prochain" pour 100 mille accès de la wilaya de Constantine. Ce "saut qualitatif" sera rendu possible grâce à des équipements de type New Generation Network (NGN) d'une capacité de 100 mille accès accordés à la wilaya de Constantine dans le cadre du renouvellement du réseau national devant aboutir à la réalisation du projet eAlgérie 2013. Dotés de connections en fibre optique, les équipements en question, dont l'installation est actuellement réalisée à 60% pour être achevée fin avril prochain, permettra de résoudre "90% des problèmes d'accès et de coupures de connections constatés actuellement sur le réseau Internet de la wilaya", a affirmé le même responsable, signalant que les wilayas de Constantine (100 mille lignes) et de Sétif (50 mille lignes) sont les premières de la région Est du pays à bénéficier d'équipements NGN. Les équipements du central téléphonique du Coudiat (centre Constantine), d'une capacité de quelque 30. mille lignes, seront complètement renouvelés et remplacés par des équipements NGN acquis dans ce cadre, a ajouté le même responsable. La mise en service de ces nouveaux équipements va permettre d'offrir aux clients la possibilité de changer de débit en fonction de leur besoin, comme par exemple de demander une augmentation temporaire de débit pour effectuer des téléchargements ou réaliser des visioconférences pour rebasculer sur le débit normal ensuite.

A. S.

TEL-AVIV ISOLÉ

L'IMAGE D'ISRAËL SE DÉGRADE DANS LE MONDE

Après la mobilisation mondiale contre Israël, notamment, après sa dernière agression contre Ghaza qui avait fait 1.450 victimes en majorité des civils dont plus de 300 enfants (13 du côté israélien dont 9 soldats), Israël réagit à sa manière, sans surprise.

PAR NINA SARATI

Habitée jusque-là à une impunité totale assurée par ses alliés en tête desquels figurent les Etats-Unis, ce pays se voit soudainement confronté à des critiques et des dénonciations répétées de la part de l'opinion publique internationale et particulièrement de la société civile occidentale. Des ONG des plus écoutées comme Human Watch Rights (HRW) ou Amnesty International l'épinglent régulièrement sur sa politique dans les territoires palestiniens occupés et sur son incroyable blocus contre Ghaza.

Sérieusement ébranlé par le rapport Goldstone qu'il n'a pu jusqu'ici torpiller, n'ignorant pas en tant qu'Etat démocratique, -une démocratie qui reste toutefois le privilège exclusif des ses seuls citoyens juifs-, l'importance de l'opinion publique et de la société civile dans l'orientation de la politique dans les pays démocratiques, l'Etat hébreu sort ses sempiternels arguments basés sur la sempiternelle victimisation. Ce sursaut mondial face à la tragédie palestinienne, est pour l'enfant gâté-pourri, de la diabolisation.

Selon un rapport de l'Institut de

L'Otan courtise lanoukovitch



Le secrétaire général de l'Otan a félicité, vendredi, Viktor lanoukovitch à l'occasion de son élection à la présidence de l'Ukraine, tout en lui réitérant la volonté de l'Alliance d'approfondir son partenariat stratégique avec ce pays.

"Au nom de l'Otan, je félicite chaleureusement M. Viktor lanoukovitch à l'occasion de son élection à la présidence de l'Ukraine. Ces élections ont été libres, régulières et démocratiques, elles sont un modèle pour la région", a déclaré M. Rasmussen dans un communiqué.

"L'Otan est résolue à approfondir son partenariat stratégique avec l'Ukraine, notamment en l'aidant, lorsque ce sera possible, à mener à bien son programme de réformes, et je me réjouis personnellement à la perspective de travailler en étroite collaboration avec le président lanoukovitch", a-t-il conclu.



Benjamin Netanyahu, Premier ministre israélien.

recherches Reut de Tel-Aviv sur les questions économiques et sociales présenté jeudi au gouvernement de Benjamin Netanyahu, Israël est confronté à une campagne mondiale de délégitimation visant à l'isoler et occulter son caractère juif et démocratique.

"La diabolisation d'Israël (...) vise à nier sa légitimité et à le présenter comme une entité coloniale associée à des pratiques nazies, à l'apartheid ou au racisme", écrit ce rapport.

Il fustige, notamment, "des manifestations hostiles aux représentants israéliens dans des universités étrangères ou sur les stades, des appels au boycottage des produits fabriqués en Israël, ou encore des tentatives visant à arrêter et poursuivre en justice à l'étranger des responsables" de l'Etat hébreu. Tzipi Livni, chef de la diplomatie lors de l'agression inqualifiable contre Ghaza, avait été l'objet d'un mandat d'arrêt, à Londres en décembre dernier, -avorté grâce à l'intervention du gouvernement britannique-, et Israël redoute par-dessus tout l'arrestation de hauts responsables politiques et militaires pour leur implication dans les crimes de guerre commis contre le territoire palestinien.

Dans son cri au loup, le rapport met notamment en cause un réseau mondial d'individus, d'associations et ONG pro-palestiniennes, arabes ou musulmanes souvent liées à la gauche et "dont le dénominateur commun est de présenter Israël comme un Etat paria et de nier son droit à l'existence". Comment, dès lors, riposter à cette prise de conscience de la nature exacte d'Israël, de ses exactions, de son arrogance et de son refuge productif il est vrai derrière la shoah pour légitimer ses propres crimes?

Le rapport recommande notamment "d'utiliser les ambassades à l'étranger pour créer des réseaux de gens capables de répondre aux attaques, là où se concentrent les cercles les plus hostiles à Israël, notamment Madrid, Toronto, San Francisco et l'université de Berkeley (Californie)".

Il préconise aussi "d'étudier les méthodes de ces cercles, et de coopérer avec les organisations ou individus se livrant à une critique légitime d'Israël plutôt que de les ignorer ou de les écarter" car le rapport de l'institut de recherches Reut de Tel-Aviv invite le gouvernement à ne pas ignorer les critiques «légitimes».

Interrogé vendredi par la Radio publique israélienne à propos de ce texte, Nathan Chtcharansky, président de l'Agence juive -organisme para-gouvernemental chargé de l'immigration en Israël des juifs de diaspora-, a estimé que "l'antisémitisme du 21e siècle, c'est l'antisionisme". Traduire: toute critique de cet Etat fondé en 1948 sur la base de la religion, sur la terre de la Palestine, équivaut à de l'antisémitisme. L'amalgame a été jusqu'ici très payant.

"Israël fait face à une campagne mondiale visant à le délégitimer. Il s'agit d'une véritable guerre, qui menace nos intérêts stratégiques, et il faut rendre coup pour coup", a-t-il ajouté.

Dans des propos rapportés vendredi par le *Jerusalem Post*, un responsable du ministère des Affaires étrangères, Ido Aharon, a de son côté affirmé "qu'il faut tenter de rectifier l'image d'Israël, associée à l'occupation de territoires arabes depuis 1967 et à la guerre". Le traitement du dossier Goldstone qui a recommandé la saisine de la Cour pénale internationale (CPI) si Israël refuse d'ouvrir une enquête "crédible", illustre très bien la position d'éternelle victime prisée par Israël pour avaliser le terrorisme d'Etat qu'il a toujours pratiqué avec les honneurs. Les dirigeants israéliens ont lancé une virulente campagne contre le rapport du juge Richard Goldstone, commissionné par l'ONU, au motif fallacieux que leur armée est la plus morale au monde et qu'un tel document prive les Etats démocratiques de combattre comme il se doit le terrorisme. Celui des autres bien entendu, y compris ceux qui combattent pour leurs droits bafoués par cet Etat par extension le plus «moral» aux yeux de ses dirigeants et de ses alliés... Il appartient maintenant aux sympathisants de la cause palestinienne de faire aboutir cet élan de solidarité et cette prise de conscience consécutifs à des décennies de désinformation et, partant, de déni de droits.

N. S.

VOTE PAR LE PARLEMENT DE REPUBLIKA SPRSKA DE DISPOSITIONS FACILITANT UN RÉFÉRENDUM

Craintes sur la stabilité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine

Le Parlement des Serbes de Bosnie a adopté des dispositions pour faciliter la tenue d'un référendum en Republika Sprska (RS), l'entité serbe de Bosnie, éventualité redoutée par la communauté internationale soucieuse de préserver l'unité bosniaque. Le haut représentant de la communauté internationale en Bosnie, Valentin Inzko, a réagi en estimant qu'"il y a une différence entre la loi (adoptée) et un référendum". "Les partis qui ont voté en faveur de cette loi (...) créent une inquiétude profonde au sein de la population de ce pays et risquent de pousser la RS vers un isolement", a-t-il déclaré dans un communiqué. Les amendements à la loi sur les référendums prévoyaient de supprimer le délai de trente jours pendant lequel les députés croates et musulmans de la RS - très opposés à tout référendum qui pourrait menacer l'unité de la Bosnie-Herzégovine - ont la possibilité d'annuler toute initiative d'organiser une telle consultation. Le chemin paraît toutefois long pour qu'un référendum puisse être organisé en RS, puisque les nouvelles dispositions devront être entérinées par un Conseil des peuples et la Cour constitutionnelle de la RS. Depuis la fin de la guerre (1992-1995), la Bosnie est divisée conformément aux accords de

Dayton, en deux entités, la RS et la Fédération croato-musulmane avec une présidence tripartite. Ces deux entités sont liées par de faibles institutions centrales et la communauté internationale, essentiellement les Américains et les Européens, souhaite le renforcement de ces institutions communes afin d'accélérer les réformes nécessaires pour que le pays puisse avancer dans ses perspectives européennes. L'ambassade des Etats-Unis à Sarajevo avait adressé, mardi passé, une mise en garde très nette aux députés de la RS, estimant que tout référendum "menaçant la stabilité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine" constituerait une "provocation". Le Premier ministre de la RS, Milorad Dodik, souhaite préserver à tout prix l'autonomie dont bénéficie la RS depuis les accords de Dayton, qui ont mis fin à la guerre et ont fondé les institutions de la Bosnie d'après-guerre. Après avoir évoqué dans un premier temps la possibilité d'un référendum sur l'indépendance de la RS, puis celle d'un référendum sur les décisions imposées par M. Inzko, haut représentant de la communauté internationale en Bosnie, M. Dodik assure maintenant qu'une sécession de la RS "n'est pas au programme", accusant les

responsables politiques musulmans bosniaques de "manipulation" à ce sujet. Le membre musulman de la présidence tripartite bosniaque, Haris Silajdzic, a cherché à minimiser le vote des parlementaires de la RS, estimant que tout référendum en RS serait "sans pertinence" du point de vue juridique: "Juridiquement, il n'aurait aucune conséquence, sauf sur le plan psychologique, pour habituer des gens à (la possibilité de pouvoir d'organiser) un référendum". Le vote de mercredi "ouvre la voie à une dangereuse manipulation", estime cependant l'analyste politique Tanja Topic qui le perçoit comme un "ballon d'essai" pour tester la communauté internationale. Elle le situe également dans le cadre de la préparation aux élections présidentielle et législatives prévues en octobre. La question du référendum "fait de nouveau partie de la campagne électorale". "L'objectif est de renforcer les atouts du parti au pouvoir (en RS, le SNSD) avant les élections", estime un autre analyste, Emir Habul. "M. Dodik tente aussi de sonder le niveau de tolérance de la communauté internationale", ajoute-t-il en se déclarant persuadé que cette dernière "ne permettrait pas dans un avenir proche l'organisation d'un référendum".

CINÉMA

**L'OUVERTURE
DE PLUSIEURS
SALLES
ATTENDUE**

Page 14

MIDI

Culture

EN HOMMAGE À FEU
RACHID HAMDAD

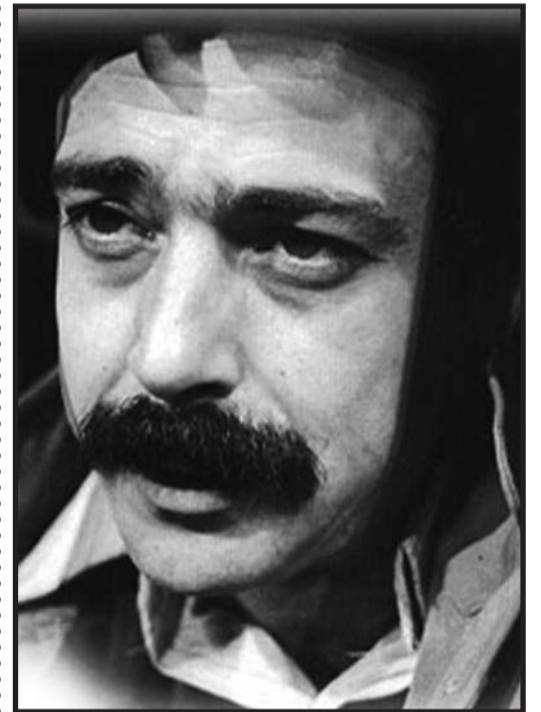
**"LA MORT
DE HAMAMA", UN
ROMAN PUBLIÉ À
TITRE POSTHUME**

Page 15

ANNIVERSAIRE DE LA MORT
D'AZZEDDINE MEDJOUBI

15 ANS DÉJÀ !

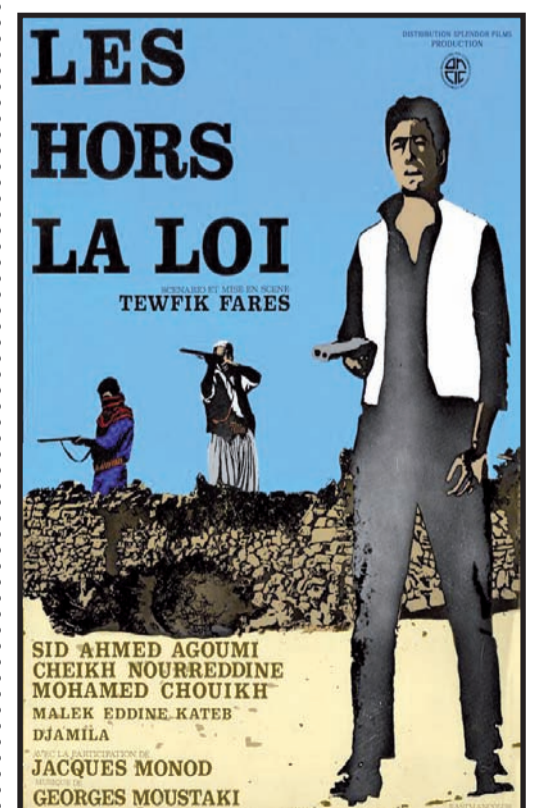
Page 15



LES HORS-LA-LOI,
DE TEWFIK FAREÈ,
EN COPIE RESTAURÉE

**SORTIE
EN FRANCE
LE 17 FÉVRIER**

Page 14



**LES
HORS
LA LOI**
SCÉNARISÉ ET MISE EN SCÈNE
TEWFIK FARES

SID AHMED AGOUMI
CHEIKH NOURREDDINE
MOHAMED CHOUIKH
MALEK EDDINE KATEB
DJAMILA
AVEC LA PARTICIPATION DE
JACQUES MONOD
GEORGES MOUSTAKI



LA VIEILLE CITÉ S'EST RÉVEILLÉE DE SA LÉTHARGIE

VISITE GUIDÉE DE LA CASBAH D'ALGER

Lire en pages 12 et 13

LA VIEILLE CITÉ S'EST RÉVEILLÉE DE SA LÉTHARGIE

POUR RENOUER AVEC LE TOURISME CULTUREL

Visite guidée de La Casbah d'Alger



Un groupe de passionnés de La Casbah suivant le guide.

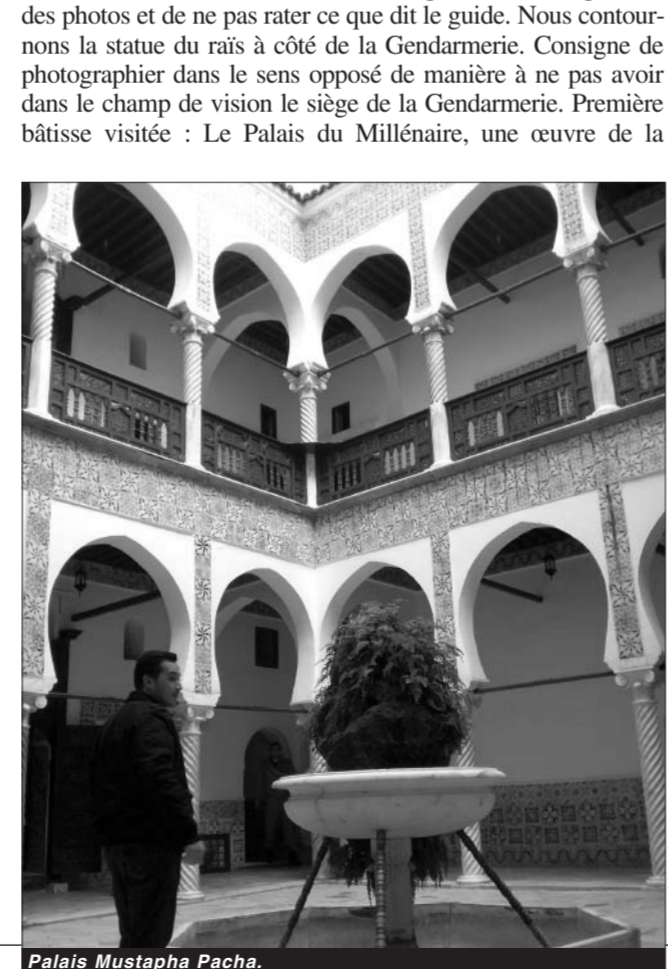
au 17, rue Bab Azzoun», lance-t-il. Nous survolons toutes les époques, après Syphax de Siga, Juba II de Césarée et son fils Ptolémée, Massinissa de Cirta, l'arrivée des Vandales et leur déroute qui n'allait pas tarder, apparaît Bouloghine Ibn Ziri Ibn Mennad le Sanhadjien, fondateur, en 950, de l'Alger berbère.



Rachid Abdiche guide de la visite.

Puis nous arrivons à la chute de Grenade et l'inquisition dont les Morisques allaient être victimes. Et nous voici en difficultés avec les Espagnols qui occupent Mers El-Kebir et Bougie et bientôt le Penon d'Alger. L'appel aux frères Barberousse, inéluctable, arrive. Salim Toumi, prince d'Alger, perd le contrôle de la cité au profit de Aroudj. Nous déroulons alors le tapis rouge à la Sublime Porte, à ses janissaires et ses kouloughlis. Et puis nous arrivons à l'espion français, monsieur Boutin. «Vous voyez ce palais en face, eh bien, le coup de l'éventail

s'est passé là-bas, c'est là où le Dey Hussein a reçu le consul Duval», poursuit Abdiche et de regretter : «On ne peut pas encore visiter ce palais parce qu'il est interdit d'entrer.» Heureusement, l'Américain au chapeau comprend le français, il s'occupe de traduire à sa campagne. «La Casbah a cinq portes qu'on ouvre le matin et qu'on ferme le soir, à partir de la prière du maghreb, et l'icha, on ferme les portes, et puis on les ouvre après l'icha, pour encourager les femmes à sortir, à faire leur course et à se promener dans la cité», explique Abdiche. Et hop ! Le signal est donné pour commencer la visite. Nous déambulons, en même temps soucieux de prendre des photos et de ne pas rater ce que dit le guide. Nous contour- nous la statue du raïs à côté de la Gendarmerie. Consigne de photographe dans le sens opposé de manière à ne pas avoir dans le champ de vision le siège de la Gendarmerie. Première bâtisse visitée : Le Palais du Millénaire, une œuvre de la



Palais Mustapha Pacha.

France coloniale calquée sur le modèle de l'architecture algérienne. Le bâtiment abrite la Direction de la culture de la wilaya d'Alger. Il fut un temps où il était squatté par des sans-abri. Nous longeons le commissariat de police du coin, c'est à peine que si nous nous rappelons que le quartier n'a pas bonne réputation au regard des histoires de vol qu'on raconte à son propos. La visite guidée crée un nouveau rapport de forces.

Les Casbahdjiens honorés

Les Casbahdjiens se sentent comme honorés de recevoir tant de monde qu'ils ont l'habitude de croiser ailleurs que chez eux. Ils voient avec bonheur ces visiteurs qui n'empruntent que les grandes artères, du côté de la place des Martyrs ou Didouche-Mourad. Ça crée un air de fête. Les venelles s'animent sous le pas des «touristes». Nous scrutons les magnifiques voûtes, à chaque détour, il y a une nouvelle découverte à faire. Les portes en bois massif jurent avec des vitres multicolores. Les pas de maisons mystérieuses apparaissent sous des arcs où règnent la pénombre et le secret. «Vous voyez cette banquette, on l'appelle la place de "secoue sa tête". Au temps de la Révolution, quelqu'un venait s'asseoir ici pour épier le mouvement des soldats français, donc il tournait la tête dans tous les sens pour repérer un éventuel intrus», reprend Abdiche. Son visage s'illumine chaque fois qu'on est devant une merveille. Mais la Casbah souffle le chaud et le froid. L'effondrement par endroits des bâtisses a engendré d'énormes cratères. Cela a fait des trous où s'amoncellent les débris et toutes sortes d'ordures. «Il faut voir aussi ce côté de La Casbah. Avant l'arrivée des Français, la cité s'étendait sur quelque 48 hectares, il en reste aujourd'hui à peine 18, il y avait quelque chose comme 8.500 maisons aux environs de 1830 ; aujourd'hui, il y en a à peine mille. Si on continue comme ça, il y en aura rien du tout», tonne le guide. Et de déplorer : «Aujourd'hui, elle est patrimoine national et patrimoine de l'Unesco, à quoi ça sert de galvauder ce terme de patrimoine.»

Dans les palais

Nous voici au palais Mustapha Pacha, un pur joyau architectural. Des espaces géométriques tout en volutes, des balcons à balustrades en bois ramené peut-être d'Italie, la splendide mosaïque, un flot de lumières qui tombe sur le jet d'eau central. Le guide est en train de raconter une histoire de harem et d'épouses multiples attendant dans leurs appartements respectifs. Il explique à l'Américain au chapeau que la Casbah d'Alger avec sa marine et ses jets d'eau repose sur «la civilisation de l'eau». Et le touriste étranger d'ironiser «sans le vin». Le guide sourit mais ne le contredit pas, il acquiesce, peut-être qu'il a senti, outre, qu'il ne trouve aucun intérêt à choquer les oreilles chastes, que l'Américain a besoin d'être conforté dans son opinion. Mais quelques mètres plus bas, l'Américain, par inadvertance ou distraction, ratera l'histoire du Bastion 23, appelé aussi Palais des raïs. Il est situé en bord de mer. Dans les années 80, il avait échappé à un projet de démolition, les autorités locales ayant prévu d'ériger à sa place un parking. Mais le Bastion 23 était aussi dénommé, sous les Ottomans, Maison des Sept tavernes où l'on venait rendre le culte à Bacchus. On disait aussi «Qaa Essour» (bas du rempart) mot qui n'avait rien de péjoratif à l'époque. Pour ne pas l'appeler Maison des Sept tavernes, on l'appela aussi Maison des Pêcheurs. Bernard, qui est architecte canadien, nous livre ses impressions. Il est en Algérie depuis 6 mois dans le cadre du projet de la construction de la grande mosquée d'Alger. «C'est un complet dépaysement, c'est un voyage dans le temps, dans l'histoire de l'islam, de la Méditerranée. L'histoire d'Alger c'est l'histoire de la Méditerranée, des peuples autour, du contrôle de la Méditerranée, des intérêts économiques et politiques, depuis



Un quartier sous les immondices.

mille ans et plus». Ah ! que d'événements s'empilent à la place des Martyrs où un chantier s'occupe de fouiner dans des vestiges romains découverts récemment. Abdiche évoque la statue du Duc d'Orléans, communément appelée «El àoud» (le Cheval). On disait la place du Cheval. La statue de bronze, qui pesait 4 tonnes et demie, fut déboulonnée clandestinement trois jours avant l'Indépendance par les Français et acheminée à Neuilly où on l'a installée.

La construction de la mosquée de la Pêcherie aurait été confiée par le dey à un captif originaire de Gênes qui aurait livré à la place une église, ce qui expliquerait la présence de l'horloge. Mais les trois boules dont elle est ornée signifient que c'est une mosquée hanéfite qui ouvre trois fois par jour. «Le système des galeries souterraines appartenait à la mosquée, mais les locaux qui sont devenus des restos appartiennent à la mosquée également», fera-t-il observer.

Sur la Promenade des Anglais

Nous empruntons le boulevard Front-de-Mer, qui est construit, nous dit le guide, sur l'antique route romaine qui mène jusqu'à Césarée (Cherchell). Nous sommes, en fait, sur

la Promenade des Anglais. «Les Français, assène Abdiche, n'avaient pas les moyens. Les architectes français n'étaient pas capables de faire une avenue comme ça. Les Anglais ont réussi à faire reculer la mer ; la mer venait jusqu'à l'opéra. Ils ont construit toute cette jeteée-là qu'on appelle la Promenade des Anglais, et c'est eux qui ont construit ces palais d'hiver. Les Anglais venaient passer la saison froide à Alger où ils se sentaient au chaud. Même les Français n'habitaient pas ici». Nous ne sommes pas loin de l'Amirauté, la vue des bâtiments militaires relance la réflexion de notre guide sur les motivations des ingérences étrangères. «L'Amirauté, dit-il, a été occupée par les janissaires. Un comptoir punique existait déjà avant. Chaque 50 km les Romains avaient établi un port. Jugurtha a déclaré la guerre aux Romains à cause du blé. Il n'y a pas qu'avec les Français, Massinissa était l'ami de Rome, il acceptait de leur donner le blé gratuitement. L'histoire est un éternel recommencement. Les Français ont fait le même coup au dey Hussein». Il nous montre le lycée Bugeaud, aujourd'hui Emir-Abdelkader, «construit sur une nécropole romaine», où Albert Camus, Assia Djebar, Mouloud Mammeri, Paul Robert, Roger Hanna, Guy de Dos et d'autres ont suivi leurs études. L.G.

Samedi 6 février, ciel couvert, mais température douce, direction Bab Djedid (Nouvelle Porte), point de ralliement pour entamer la visite guidée de La Casbah d'Alger.

PAR LARBI GRAÏNE

Rachid Abdiche est déjà sur place, il nous a donnés rendez-vous à 13 h. Il était venu quelques jours auparavant au café littéraire L'Ile Lettrée, de la rue Zabana, prêcher la bonne cause : le tourisme culturel. Il est à la tête de l'agence «Nouvelles Terres» qu'il a créée il y a à peine trois ans. Son objectif : allier culture et tourisme pour sauver le patrimoine culturel national. Le guide c'est lui. Du haut de ses 52 ans, Rachid dégage encore une allure de jeune étudiant n'ayant pas encore décroché sa licence. Il est le neveu du défunt Boussad Abdiche, le brillant journaliste des années 80. Il a passé 25 ans à l'Office national du tourisme où il était chargé des éducateurs (voyages organisés). Il connaît l'Algérie de bout en bout, il a fait le tour de toutes les infrastructures hôtelières disséminées à travers le pays. Diplômé de l'Ecole nationale supérieure du tourisme, il a soutenu une thèse en 1992 portant sur «La

Promotion du tourisme à travers La Casbah d'Alger». Ensuite, il est allé en Italie pour des études de master en tourisme à l'Ecole internationale des sciences touristiques de Rome. Nous n'avions pas eu de la peine à trouver le groupe devant prendre part à la visite guidée, il sautait aux yeux que l'attroupement qui s'est formé devant Bab Djedid ne pouvait qu'être celui de ces gens qui ont répondu à l'appel de «Nouvelles Terres». Nous sommes à quelques mètres de la prison Serkadji et la zone concentre un grand nombre de palais de l'époque ottomane. La visite est totalement gratuite, l'agence renouvelle l'expérience chaque premier samedi du mois. Visiblement, tout va dans le meilleur des mondes. Rachid Abdiche est en conciliabule avec une journaliste de Canal Algérie. La caméra est donc là. Tout autour, une petite foule s'est massée. De jeunes gens distingués pour la plupart, filles et garçons, étudiants et lycéens, des méers avec leurs filles, mais aussi des étrangers, résidents ou coopérants, des Américains et des Canadiens pour la majorité.

Entame de la visite par les hauteurs

La visite va débuter par les hauteurs, l'itinéraire suit une pente qui débouche sur la place des Martyrs en passant par la mosquée de Sidi Ramdane au cœur de La Casbah. «La légende d'Alger commence par un certain Hercule qui voulait venir chercher des monstres qui se trouvaient en Afrique. Il est arrivé ici, il s'est posé sur l'une des îles de la ville d'où le nom Ikosim», explique notre guide. Un véritable cours d'histoire s'ensuit. Les bâtisses alentour sont en réfection, les murs laissent voir leurs pierres rectangulaires que soutiennent des treteaux métalliques. Les lieux sont propices à une échappée dans le temps. «150 pièces de monnaie ont été trouvées en 1940 lors des fouilles au boulevard de la Marine, elles étaient frappées à l'effigie du Dieu Melkart», poursuit la voix de Abdiche. Et d'évoquer aussi «la plaque trouvée chez un cloutier de la Basse Casbah et comportant la mention "Icosium, municipes romain sous Vespasien". Cette plaque-là, vous pouvez la voir en allant

Nouvelle publication

Le Guide de la Casbah d'El-Djazaïr est un guide bien conçu. Il comporte des plans, des illustrations, des portraits de personnages historiques, des photographies en couleurs et en noir et blanc, des intérieurs de demeures et des vues générales de La Casbah d'Alger. Il énumère les rues, les marchés, les cafés, les zaoûias, les mosquées, les fours, les boutiques et les palais de la Casbah, dont il fournit respectivement l'histoire. Le touriste ou le curieux peut prendre connaissance des différents plans de la ville avec des circuits touristiques. Agréé par le ministère de la Culture, le guide a été rédigé et conçu par le jeune universitaire Amine Lebane avec le soutien de l'Agence nationale pour le développement de la recherche universitaire (ANDRU) et de la Direction générale de la recherche. Le guide, 260 pages, est disponible en librairie.

L. G.

De Amine Lebane, Guide de La Casbah d'El-Djazaïr, Guidmania, Alger, 2009, 260 pages.



JOURNÉES NATIONALES DU COMIQUE

Coup d'envoi à Médéa



Le coup d'envoi de la deuxième édition des Journées nationales du comique a été donné jeudi après midi à la maison de la culture "Hassan-El-Hassani" de Médéa, en présence d'une dizaine de troupes participantes issues de différentes régions du pays.

La séance d'ouverture de cette édition, qui s'étalera jusqu'au 15 du mois en cours, a été marquée par la présentation d'une nouvelle création comique, produite et mise en scène par les jeunes comédiens de l'association "El-Ame" pour la protection et la promotion de l'enfance, initiatrice de cette manifestation, intitulée El-Wadje (le devoir).

COLLOQUE RACHID MIMOUNI À BOUMERDÈS

Sous le thème du patrimoine populaire



La nouvelle édition du colloque national Rachid Mimouni prévue les 15 et 16 courant à Boumerdès sera déclinée sous le thème "Emploi du patrimoine populaire dans l'écriture romanesque algérienne", a-t-on appris du directeur de la culture de la wilaya.

Une pléiade d'hommes de lettres, romanciers, professeurs et chercheurs universitaires nationaux, dont Dr. Z'Hour Ounissi, Djilali Khellass et Abdelhamid Bourayou, sont invités à cette rencontre, a ajouté ce responsable.

NUITS DU MONOLOGUE DE KOLÉA

Clôture en apothéose

Les Nuits du monologue, organisées du 06 au 10 février par le Mouvement théâtral de Koléa (MTK), ont été clôturées mercredi soir en apothéose, dans une salle archicomble composée en majorité de familles et de jeunes amateurs du quatrième art.

Cette première édition des Nuits du monologue a été un "grand succès, au delà de toutes nos attentes et même la pluie n'a pas dissuadé les centaines de familles et de jeunes de venir assister à cette manifestation", s'est réjoui le président du MTK, M. Youcef Taouint.

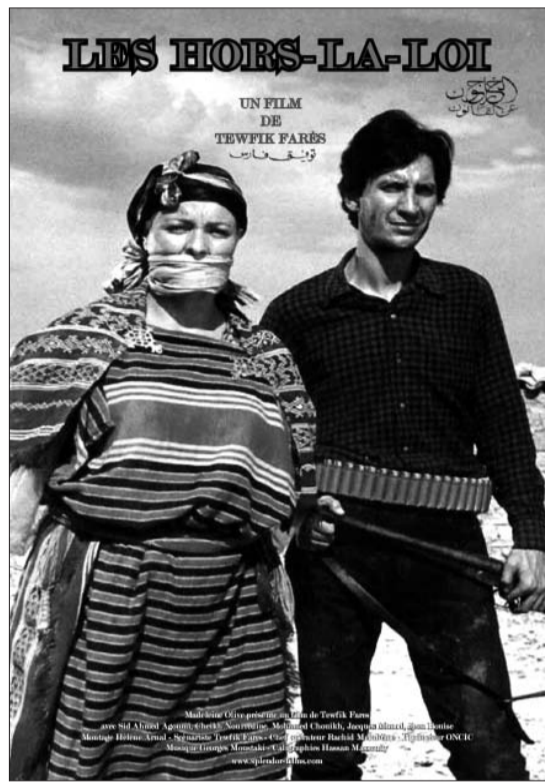
LES HORS-LA-LOI, DE TEWFIK FARÈS, EN COPIE RESTAURÉE

Sortie en France le 17 février

Pour le réalisateur, le film *Les hors-la-loi* n'est jamais sorti en France, ou plutôt il est sorti en catimini en 1977, dans trois salles de Barbés. Au cinéma de Louqsor, il a fait douze mille entrées en une semaine.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le premier film algérien à avoir été tourné en couleurs *Les Hors-la-loi* (1969), en l'occurrence ressortira le 17 février en France en copie restaurée, a annoncé «Splendor Films» son distributeur. Synopsis du film : «On est à la fin de la Seconde Guerre mondiale au coeur des Aurès (Est algérien), trois Algériens font connaissance en prison. Injustement enfermés et refusant l'ordre d'un système colonial qui les avilit, ils s'évadent et s'engagent dans la lutte pour l'indépendance» peut-on lire sur le site du distributeur. D'une durée de 1heure 35, le film réalisé par Tewfik Farès a pour titre original *Al-Kharijoun'an al-qanoun*. Les interprètes principaux du film sont Sid-Ahmed Agoumi, Cheikh Nouredine, Mohamed Chouikh, Jacques Monod et Jean Bouise. Tewfik Farès, veut avec son film intégrer le genre «western» dans le cinéma algérien. «C'est un film qui se veut d'aventures et il reste un peu aussi une aventure. J'aime beaucoup le «western» et je pense que c'est un des plus grands genres cinématographiques si ce n'est le plus grand (...) peut-être le plus spécifiquement cinématographique dans sa forme (...). Comme cinéaste, j'avais envie de faire un film qui me permette ces grandes actions, cette espèce d'évasion dans un décor, dans un paysage, dans cette sorte d'appel de l'aventure, et je voyais ça techniquement comme un challenge. (...) à la réflexion, il m'a semblé qu'il y avait aussi, chez nous, une possibilité pour ce genre cinématographique» soutient Tewfik Farès et d'ajouter : «en faisant *Les Hors-la-loi*, mon but n'est pas simplement de divertir



le spectateur. C'est aussi traiter d'une partie d'une époque qui touche à notre Histoire, [...] Je m'explique : Les personnages sont pris dans l'époque coloniale. Ils sont pris en tant que refusant de subir la loi coloniale. J'apporte une précision au titre : *Les Hors-la-loi*, ça veut dire hors de

la loi coloniale. Mon intention profonde était de montrer, en quelque sorte, des hommes qui avaient, à un degré ou à un autre, une conscience nationale... [...] En résumé, j'ai vu et je vois dans ces personnages des précurseurs avec cet aspect un petit peu légendaire». «Vivre la condition coloniale, ajoute Tewfik Farès c'est quelque chose ! Ce n'est pas disserter sociologiquement ou historiquement. C'est la vivre. Et je pense que tout est là-dedans. (...) et nous, moi, nous avons grandi là-dedans. Donc cela me paraissait important de le manifester dans ce qui s'est passé avant la révolution et de faire «les hors la loi». (...) je pense que c'était plus important de réapprendre cette histoire populaire au public algérien, plutôt que faire simplement le panegyrique, forcément faux, de la révolution». Pour le réalisateur, *Les hors-la-loi* n'est jamais sorti en France, ou plutôt il est sorti en catimini en 1977, dans trois salles, de Barbés. Au cinéma de Louqsor, il a fait douze mille entrées en une semaine. Mais il n'a jamais été diffusé en France dans des salles comme l'ont été *Vent des Aurès* ou *Chroniques des années de braise* ou *Le Charbonnier* et d'autres... C. K.

Bio-Express

Aziz Fares est scénariste, réalisateur et producteur. Il est né en 1937 à Bordj Bou-Arréridj en Algérie et il fera des études supérieures à la Sorbonne. De retour en Algérie, il devient en 1963, l'un des pionniers des «Actualités algériennes» et réalise à ce titre plus de 200 journaux d'actualités et une cinquantaine de documentaires. Poète, il publie à 25 ans *Le Dernier chant* et *Empreintes de silence*. En 1965, il écrit et réalise son premier court-métrage de fiction sous le titre *Jusqu'au soir* où la ligne des jours. En tant que scénariste, il écrit en 1967 le scénario de *Vent des Aurès* et celui de *Chroniques des années de braise*. En 1967, il écrit et réalise *Les hors-la-loi* puis un téléfilm en 1970 : *Le retour et génération de la guerre*. Notre réalisateur capitalise une carrière très riche qui mêle écrits, réalisation, productions et collaborations notamment en France. En 2008/2009, il écrit le texte du film *Home* de Yann Arthus Bertrand, produit par Europacorp et Elzevir films.

C. K.

CINÉMA

Plusieurs salles seront ouvertes

Après avoir connu une activité florissante dans les années 1960 et 1970, les salles de cinéma d'Alger et d'ailleurs sont peu à peu tombées en décrépitude, au grand dam des cinéphiles, avant que le processus de réhabilitation en cours ne rétablisse l'espérance de les voir sortir un jour de l'ornière et, avec elles, toute l'industrie cinématographique nationale.

Ces salles, dont le nombre dépassait allègrement la centaine dans la seule capitale, furent pendant longtemps des lieux de rencontre et de distraction mais aussi autant de centres de rayonnement culturel que pouvait procurer alors une grande diversité de projections, y compris de documentaires inventifs et instructifs à souhait. Les cinéphiles de l'époque avaient l'embarras du choix et peinaient à opter pour telle ou telle salle, toutes proposant des films récents et, chose introuvable aujourd'hui, certaines se sont



spécialisées dans un genre cinématographique particulier, du film oriental ou indien aux grands classiques du cinéma universel sans oublier les inénarrables western américains. Le premier vice-président de l'APC d'Alger, M. Rabah Belaouane met notamment en cause la dissolution de l'Office national du cinéma et de l'industrie cinématographique (ONCIC) outre la rareté de la production cinématographique comparativement au passé. En fait, précise-t-il, le secteur souffre même de l'absence d'ins-

tances spécialisées dans la distribution et la préservation des archives du 7e art.

Le responsable communal ajoute que la cession des salles de cinéma au profit du privé en 1983, a "aussi et largement contribué à la déliquescence des cinémas", les gérants ne respectant pas le cahier des charges et négligeant les aspects artistiques et techniques.

Les salles de spectacles données en gérance aux privés proposent un ersatz de cinéma, la vidéo qui sacrifie l'esthétique au

lucratif. Le même responsable rappelle que le programme communal de 1997 prévoit un plan de récupération progressive de ces salles dont "Algeria", "Chabab", "Culture", "El Khayam" et "Afrique" qui seront placées sous la direction du Conseil communal d'Alger.

Ces espaces de culture et d'évasion font l'objet de travaux de restauration menés au pas de charge, et viendront rejoindre d'autres salles mythiques comme la salle "Atlas" enfin restituée aux cinéphiles il y a moins de deux ans.

La célèbre salle "Algeria", rouverte il y a quelques années après une longue période de relâche puis refermée ces derniers mois pour travaux, doit à nouveau accueillir ses fidèles spectateurs à la mi-février en cours comme pour accompagner un certain optimisme ambiant quant à la résurgence de ces hauts lieux de culture et de loisirs au grand bonheur de tous les amoureux du cinéma.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AZZEDDINE MEDJOUBI

15 ANS DÉJÀ !

Les années passent, mais son nom est resté dans l'histoire. Il y a 15 ans, jour pour jour, le 13 février 1995 disparaissait Azzeddine Medjoubi, il avait été fauché par des balles assassines, lui qui en imposait aux planches. Aujourd'hui, à l'occasion de cet anniversaire, un rassemblement sera organisé sur le lieu même du drame. L'épouse du regretté appelle tous ceux et toutes celles qui l'ont connu à venir lui rendre hommage à partir de 13 h, devant l'enceinte du Théâtre national algérien (TNA), square port Saïd à Alger.

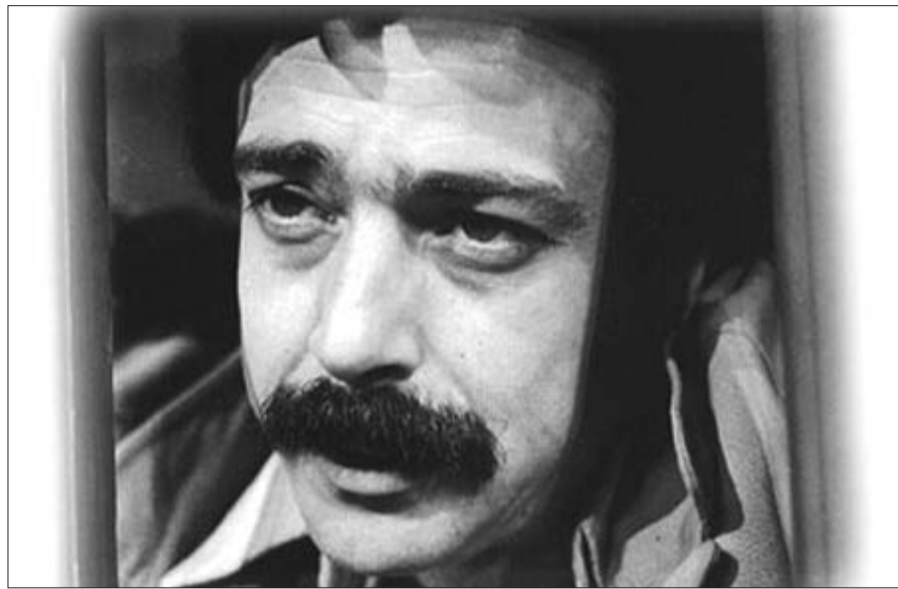
PAR KAHINA HAMMOUDI

La Télévision nationale (ENTV) a programmé dans le cadre de cette halte commémorative la diffusion de son chef d'oeuvre *Hafila tassir*. Le dramaturge a été victime de la violence islamiste à l'instar de beaucoup d'artistes, intellectuels, enseignants et journalistes.

La liste est malheureusement longue de ces personnes qui ont risqué ou carrément payé de leur vie pour vivre dans la liberté. Le dramaturge Abdelkader Alloula, militant des droits de l'Homme et directeur du Théâtre régional d'Oran est abattu lui aussi au sortir de son domicile le 10 mars 1994, Matoub Lounès, chanteur et militant berbère, est enlevé, et relâché après avoir été «condamné à mort et gracié» le 26 septembre 1994, Cheb Hasni, l'un des plus célèbres chanteurs de raï, est assassiné à Oran le 29 septembre 1994, le cinéaste Djamel Fezzaz est grièvement blessé à Alger, 6 février 1995.

Azzeddine Medjoubi a monté des pièces de théâtre pour la radio et pour la télévision.

Les auditeurs de la Chaîne III ont en mémoire cette voix de stentor qui accompagnait Djamel Amrani dans son émission consacrée à la poésie.



L'engagement de Azzeddine Medjoubi perceptible sur scène est également un engagement physique qui s'est traduit par des prises de position. Lors de la suspension du journal *le Matin*, en juillet 1992, il a fait partie du Collectif des amis du journal qui ont revendiqué la levée de la mesure de suspension frappant ce quotidien et la presse en général.

Medjoubi était connu pour son franc-parler, il était dénué de toute démagogie, l'on se souviendra de sa réponse à Djamel Amrani relative au choix de l'un de ses personnages: «J'ai accepté les risques».

Ce personnage véhicule le vécu de chaque citoyen, il est dénonciateur, contestataire, il est multiple, il est pluriel. Il s'oppose à toute forme d'exploitation et cela m'a tenté... N'oublie pas que je n'ai jamais campé des personnages lyriques ou proprement romantiques auparavant. J'ai toujours tenu des rôles d'hommes combattifs, qui se rebellent, qui n'acceptent pas leur sort avec résignation».

Le choix de personnage s'inscrit dans le courant du théâtre engagé, émancipateur et libre. Ayons en mémoire *Hafila Tassir*, jouée en 1985 au TNA avec une mise en scène de Ziani Chérif Ayad, cette pièce a été jouée sous le titre *Le voleur d'autobus* un texte de l'écrivain égyptien Ihsan Abdelkeddous, souve-

nons-nous de *Ghabou lafkar* (TNA 1986), *Le dernier des prisonniers* (Compagnie El-Kalaa, 1990), *La boutique* (TBéjaïa, 1994), sans oublier de parler de ses rôles qu'il a campés dans *Bab El-Foutouh* (La Bonne âme) de Setchouan de Brecht, *Les Bas-fonds* de Gorki ou encore *Galou Laârab galou*.

Signe prémonitoire, il était monté pour la dernière fois sur scène pour interpréter le *Fou algérien* dans Hissaristan, librement adaptée du *Journal d'un fou* de Gogol.

Pour lui rendre hommage aujourd'hui, il n'y a pas plus belle réflexion que celle du poète Djamel Amrani qui, en réaction à la disparition de son ami, s'est écrié :

«La mort cruelle, la mort fauchese/alors que tu étais plus candide/que la poésie qui tremblait/sur tes lèvres/Le jour sans voix/Le temps confondu/Le cœur dégorgé/Des balles dans ta chair/déjà meurtrie et la plaie/mise à nue ...»

Et nous concluons avec les propos de la ministre de la culture, Khalida Toumi qui disait dans *«La nouvelle inquisition»*, parue dans Les temps modernes, de janvier-février 1995 : *«N'oublions jamais que l'intégrisme comme le fascisme, n'est pas une opinion, mais un délit».*

K. H.

EN HOMMAGE À FEU RACHID HAMDAD

La mort de Hamama, publié à titre posthume

PAR TAHAR OUNAS

Le roman intitulé *La mort de Hamama*, de feu Rachid Hamdad paru à titre posthume est un écrit portant sur le destin tragique d'une femme, Hamama, qui s'est donnée la mort en se jetant par la fenêtre du cinquième étage d'un immeuble. L'auteur décrit, en utilisant la fiction, la réalité amère d'une société déchirée par les archaïsmes de tous genres. Hamama, qui met fin à sa vie n'a pas pensé aux conséquences de son geste. L'auteur décrit avec simplicité et force détails la portée de ce suicide tragique.

«D'un pas léger, comme si elle sortait en promenade, Hamama se jeta dans le vide. Au contact du radier d'une construction adjacente, son corps produisit un bruit mat. une traînée de sang, d'un rouge

violacé, se forma rapidement sous sa robe à fleurs, une légère robe d'été à courtes manches», écrit-il. L'auteur nous fait plonger dans une histoire aussi déchirante que poignante tirée de la réalité. Puisque c'est à la décennie noire qu'il fait allusion. Le récit débute par l'assassinat du chef de l'Etat, puis déroule les péripéties par lesquelles le pays va s'enliser dans la violence. Dans la préface, Mohamed Kali, journaliste et écrivain, estime que le livre appartient à tous les genres sauf au genre journalistique : *«L'œuvre est bien écrite et aurait pu l'être superbement si Rachid avait eu le temps d'achever son œuvre».* Il s'interroge alors sur le motif qui a poussé Rachid Hamdad à s'appesantir sur les morts. Au reste, l'un des personnages dit la chose suivante: *«Aujourd'hui, la mort du président suggère un nouveau départ (...) les morts*

parlent à présent plus haut et plus juste. C'est là le signe des grands tournants de l'histoire». Un parallélisme apparaît, deux mondes différents se dessinent, celui de Hamama, histoire d'un individu ordinaire et celui d'un chef de l'Etat, mais aussi mêlé à un destin unique, la mort.

Le parcours de l'auteur était prometteur, mais le sort en a décidé autrement. Avant de rejoindre le quotidien El Watan où il dirigea le bureau régional de Tiaret en 1996, Rachid Hamdad avait travaillé au sein de plusieurs journaux. Après l'assassinat du journaliste Moh Achour Belghezli à Tizi Ouzou, Rachid Hamdad a utilisé le pseudonyme de Achour Bel en hommage à son ami assassiné. Mais Rachid Hamdad disparaîtra, à 39 ans, de façon tragique sous la balle assassine de sa propre arme.

T. O.

AVANT-PREMIÈRE D'EL AMANA À ORAN Une œuvre pour enfants

Le court métrage El Amana produit par l'Association culturelle "Noudjoum El Bahia" sera projeté en avant-première le 26 février à la cinémathèque d'Oran, à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

Cette œuvre, destinée aux enfants et réalisée par Mohamed Houidek et dont le scénario a été écrit par Makhlof Amara, relate, en vingt minutes, l'histoire de "Choucho", un enfant poussé par son ami à voler des légumes et des fruits de la cantine scolaire où travaille sa mère Bakhta.

EVOCAION

DE HADJ M'RIZEK

Un hommage lui sera rendu aujourd'hui

L'interprète de musique chaâbi Hadj M'Rizek, à qui un hommage sera rendu aujourd'hui par l'Association des amis de la rampe Louni-Arezki à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire de son décès, est considéré comme un innovateur de la chanson hawzi dont il a su préserver toute l'authenticité. De son vrai nom Chaieb Arezki, Hadj M'Rizek, originaire de Kanis (Azzefoun, W. Tizi-Ouzou), est né en 1912 à la Casbah.

SALON DU LIVRE DE CASABLANCA L'Algérie partie prenante



Les écrivains marocains établis à l'étranger, comme Tahar Ben Jelloun et Kébir Mustapha Ammi, seront à l'honneur de la 16^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), du 12 au 21 février à Casablanca, selon les organisateurs.

Une quarantaine de pays, dont le Maroc, représentant 500 éditeurs et 720 exposants sont attendus. Placé sous la devise "La lecture: une clef pour la société du savoir", le SIEL annonce la participation de plus de 150 invités marocains et étrangers -écrivains, critiques d'art, poètes, acteurs, peintres et chercheurs- venant de 17 pays dont la France, les Etats-Unis, la Syrie et l'Algérie.

LA BOULIMIE

Un trouble de comportement alimentaire

Rien à voir avec une grosse fringale, la boulimie est un trouble autrement plus profond. La personne boulimique ne trouve pas de plaisir à manger. Lors d'une crise boulimique, une seule chose compte pour cette personne : ingurgiter la plus grande quantité de nourriture possible.

La boulimie représente avec l'anorexie un trouble de comportement alimentaire. Si les deux maladies sont opposées, en apparence, elles se recoupent souvent (importance de la représentation de son apparence physique) et les solutions s'appuient sensiblement sur les mêmes traitements basés sur la psychothérapie et l'éducation diététique.

L'obsession de la nourriture comme une "drogue"

La boulimie est un trouble de conduite alimentaire qu'on apparente souvent à une attitude addictive. Les personnes boulimiques ont le même comportement avec la nourriture que certaines avec une drogue. Ce trouble touche surtout les femmes, les adolescentes, mais les hommes aussi sont concernés. C'est une maladie de la "honte" qui se vit dans la clandestinité. Les personnes boulimiques n'ont pas forcément un problème de balance, la plupart gardent même un poids normal.



C'est pourquoi les troubles peuvent être difficiles à détecter, d'autant que ces personnes ne parlent pas facilement de leur problème.

Des crises de voracité

La boulimie évolue souvent par crises. L'individu se sent subitement pris d'une envie irrésistible de manger, indépendante de la faim. On parle de "crises compulsives". Dans ces circonstances, la quantité de nourriture ingérée peut être importante et sur un temps assez court. La personne avale à tout va, sans vraiment prêter attention à ce qu'elle mange. A la fin de la crise, la honte est le sentiment dominant. Honte d'avoir craqué, honte de manger et peur de grossir. Pour apaiser ce sentiment de culpabilité, cette personne va chercher à

éliminer cette trop grande quantité de nourriture. Elle peut alors se faire vomir, utiliser des laxatifs ou des diurétiques et s'imposer des périodes de jeûne extrêmement restrictives, un peu comme dans l'anorexie. Ces deux maladies ont d'ailleurs des aspects communs (les personnes anorexiques peuvent aussi avoir des crises boulimiques), certains spécialistes voient là les deux versants d'une même pathologie.

La conduite boulimique peut entraîner, avec le temps, des problèmes médicaux sérieux. L'abus de laxatifs et de diurétiques peut être nocif pour les reins, les vomissements provoquent la remontée dans l'œsophage et la cavité buccale des sucs gastriques. Ainsi, il peut se produire une inflammation des gencives, une altération des dents... Dans

certains cas plus graves, peuvent se produire des lésions de l'œsophage voire de l'estomac.

Comblent en mangeant

L'origine de la boulimie n'est pas encore clairement identifiée. Les spécialistes parlent de causes multifactorielles. Elle est souvent associée à un comportement dépressif ou à un manque affectif et d'estime de soi. La cellule familiale est souvent perturbée autour de l'adolescente.

Retrouver le goût

La prise en charge de la personne atteinte de boulimie implique généralement plusieurs spécialistes. Le psychiatre ou le psychothérapeute intervient en proposant différentes formes de thérapies comme les thérapies comportementales et cognitives

ou la psychanalyse. A ces prises en charge, s'ajoute une "éducation alimentaire". Avec une diététicienne, la patiente va réapprendre à manger de manière équilibrée. Rien ne sert en effet de faire un régime ou d'éliminer toute nourriture calorique. Le corps en a besoin et le fera ressentir à un moment donné. Il faut au contraire retrouver l'écoute de son corps, manger doit correspondre à un besoin, la faim, c'est cette notion que ces patients ne possèdent plus.

Quand les symptômes dépressifs sont très marqués et nuisent au déroulement de la thérapie, le médecin peut prescrire des antidépresseurs mais ils ne dispensent pas du soutien psychologique.

En général, la prise en charge de la boulimie peut être longue, mais donne souvent de bons résultats, même si des rechutes sont possibles.

Nos conseils

- La prise en charge de ce problème peut s'effectuer chez un psychiatre connaissant bien la nutrition, ou chez un nutritionniste avec une bonne expérience des troubles de comportements alimentaires.

- La prise en charge s'effectue par étapes, en effectuant sur vous un travail parfois difficile, voire douloureux. Ainsi, une des premières étapes est de sortir de la honte, puis du déni... et, enfin, de se détacher des "fausses croyances" que vous vous faites sur votre corps et sur l'alimentation.

Sources santé AZ

SELON UNE ÉTUDE

Le bégaiement serait génétique

Des mutations génétiques joueraient un rôle dans le bégaiement, selon des travaux d'une équipe de généticiens américains qui lèvent le voile sur les causes jusque-là mystérieuses de ce trouble qui affecte 1% des adultes dans le monde. Cette étude paraît dans la dernière édition du *New England Journal of Medicine* datée de jeudi. "C'est la première fois qu'une recherche met le doigt sur des mutations génétiques spécifiques qui sont potentiellement la cause du bégaiement dont trois millions d'Américains souffrent", souligne le Dr James Battey, directeur de l'Institut national américain de la surdité et des autres troubles de la communication (NIDCD), qui fait partie des Instituts nationaux de la santé (NIH). "Cette avancée pourrait ouvrir la voie à de nouveaux traitements", a-t-il ajouté. Des recherches précédentes avaient déjà établi une relation entre des mutations dans deux des trois gènes identifiés dans le bégaiement



et d'autres troubles métaboliques rares portant sur le recyclage cellulaire. Cette étude met au jour le lien entre des mutations dans le troisième de ces gènes et le bégaiement, relèvent les auteurs de ces travaux, des chercheurs du NIDCD. Le bégaiement a tendance à être plus fréquent dans certaines familles,

ce qui laissait soupçonner depuis longtemps une cause génétique à ce trouble. Une étude faite précédemment par le principal auteur de cette dernière recherche, Dennis Drayna, un généticien du NIDCD, avait déterminé qu'une variation génétique liée au bégaiement se situait probablement sur le chromosome 12.

Pour ce faire, il avait étudié un groupe de familles au Pakistan qui comptaient un grand nombre de bègues. Dans cette dernière étude, ce chercheur et son équipe ont affiné leurs recherches et identifié des mutations dans un gène appelé GNPTAB affectant les membres bègues des familles pakistanaises. Ils ont analysé les gènes de 123 Pakistanais bègues dont 46 issus du premier groupe de familles étudié et 77 sans lien familial avec elles ainsi que 96 autres sujets, également pakistanais, mais ne bégayant pas. Ces chercheurs ont aussi étudié 540 Américains et Britanniques dont environ la moitié étaient bègues. Ils ont découvert qu'une partie des bègues dans tous les groupes étudiés portaient la même mutation génétique et ont identifié trois autres mutations dans les deux autres gènes chez d'autres personnes qui bégayaient. Les auteurs de cette étude estiment qu'environ 9% des bègues ont des mutations dans un de ces trois gènes. Cette équipe de généticiens

mène actuellement une étude épidémiologique mondiale pour déterminer le pourcentage de personnes porteuses de l'une de ces mutations. Ils cherchent à comprendre comment ces anomalies métaboliques affectent les structures dans le cerveau qui sont essentielles pour parler sans bégayer. Les thérapies actuellement utilisées pour traiter le bégaiement consistent surtout à réduire l'anxiété, à aider le bègue à respirer et à parler régulièrement. Cette découverte peut représenter un soulagement pour les parents d'enfants qui bégaiement, souligne Jane Fraser, présidente de la fondation américaine du bégaiement. "Cette étude montre que c'est biologique. Cela enlèvera le poids de la culpabilité aux parents", a-t-elle déclaré à l'AFP. "Et pour les adultes qui bégaiement, cela va permettre de cesser de les stigmatiser, car on ne pourra plus dire des choses du genre: 'c'est dans sa tête'", a-t-elle souligné.

Cuisine

Aubergines à la viande hachée et riz



Ingrédients :
4 aubergines
2 dl d'huile
200 g de viande hachée
50 g d'oignons hachés
80 g de riz cuit à l'eau
1 c. à soupe de coriandre fraîche hachée
Sel, poivre
1 piment doux
Chapelure

Préparation :
Découper les aubergines en 2 dans le sens de la longueur. Mettre l'huile à chauffer dans une grande poêle. Frire les aubergines. Les déposer sur un papier absorbant. Retirer la chair intérieure de chaque aubergine. Hacher la chair et la mélanger avec la viande, les oignons, le riz, les épices et la coriandre. Remplir les aubergines avec cette farce. Les disposer dans un grand plat en terre. Arroser copieusement d'huile. Saupoudrer de chapelure. Passer au four pendant 15 min.

Petits moelleux au chocolat



Ingrédients :
100 g de farine
100 g de sucre semoule
2 œufs
1 c. à café de levure chimique
110 g de beurre salé
100 g de chocolat pâtisseries
Noix de coco

Préparation :
Dans un saladier, fouetter les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine et la levure. Faire fondre 90 g de beurre puis l'ajouter à la préparation. Faire fondre le chocolat avec 20 g de beurre puis l'incorporer à la pâte. Mélanger le tout, verser dans des petits moules individuels et saupoudrer de noix de coco. Placer au four et laisser cuire environ 25 min. La lame du couteau doit ressortir sèche. Laisser refroidir et démouler.

LOOK

Mettre en valeur sa silhouette



Même si vos mensurations ne sont pas celles d'un top model, il est possible de mettre en valeur sa silhouette en choisissant les bons vêtements. Petite leçon de style.

Mettre en valeur une petite poitrine :

Pour augmenter le galbe de vos seins, votre atout numéro 1 est le soutien-gorge ! En choisissant un modèle (muni de coussinets) ou un modèle balconnet, vous allez sublimer votre décolleté en lui donnant un effet pigeonnant. Pour souligner votre féminité, jouer sur la tendance masculin-féminin en optant pour le tailleur, le gilet d'homme, les pantalons cigarettes, les chemises à grand col. Très important : hissez-vous sur de hauts talons et agrémentez votre tenue d'un bijou.

Redessiner sa taille :

Si votre taille n'est pas assez marquée, jouez avec des coupes droites et des vestes à épaulettes style militaire. Outre d'être en plein dans la tendance, vous allez, en un clin d'œil, affiner votre silhouette.

houette. Jouez également sur les décolletés, dont la profondeur attirera le regard sur le haut de votre corps plutôt que sur votre taille. Vous pouvez également porter des blouses qui se resserrent sur les hanches.

Évitez la marinière rayée qui a pour effet d'élargir le haut de votre silhouette.

Un ventre pas si plat :

Rien de plus facile que de dissimuler un petit ventre. Portez des blouses trapèze qui mettent en valeur la poitrine sans mouler le ventre. Vous pouvez également porter une ceinture. En soulignant la taille, elle dissimule l'embonpoint : préférez-la large en cuir et de couleur neutre, comme le marron ou le noir. Côté matière : jouez sur la fluidité et misez sur le noir et le bleu marine qui diminuent l'effet volume.

Des fesses rondes mais rebondies :

Pour vous, la tenue idéale c'est la robe ou la jupe ! Car elles ont l'avantage d'allonger la ligne et d'accentuer la cambrure naturelle. Côté robe, optez pour des robes empire qui soulignent la poitrine et dissimulent des fesses trop rondes. Si vous préférez les coupes droites, adoptez la jupe, que vous rehaussez d'un top à manche ballon ou d'un chemisier à plastron. Choisissez des couleurs sobres et unies, elles ont l'avantage d'affiner et d'harmoniser la silhouette. Évitez le blouson court.

CONFORT À LA MAISON

Un intérieur tout en douceur

L'hiver, on ne rêve que d'une chose : se retrouver chez soi et s'y sentir bien au chaud, confortablement installée dans son canapé, une tasse de thé à la main. Le bonheur, ce n'est pas si compliqué que ça ! Voici la marche à suivre pour transformer son intérieur en petit nid douillet, zen et naturel.

Privilégiez les couleurs de la nature, tendres et chaudes :

Beige, brun, vert foncé, taupe ou gris. Voilà les teintes qui symbolisent le mieux l'atmosphère hivernale. De quoi créer une ambiance déco propice à la détente ! En hiver, la vie s'organise autour du salon. On adore se lover dans un canapé moelleux ou se reposer dans la chambre que l'on sou-

haite toujours plus confortable. L'idée, c'est d'apporter une note chaleureuse ici ou là sans oublier les senteurs évocatrices. Côté rideaux, on a envie d'opulence et de matières chaudes. Le velours apporte ainsi une ambiance cosy et feutrée au salon. On peut aussi préférer les rideaux à grands motifs qui donnent du charme.

Entourez-vous de plantes vertes ou de bois séché :

Ah, se détendre dans un environnement de plantes apaisantes ! Le ficus, plante tropicale au vert profond, correspond parfaitement à cette ambiance. En plus, il ne demande pas beaucoup d'entretien. Pour donner une note tropicale plus prononcée, pré-



férez le pachira avec son superbe tronc tressé et ses feuilles élégantes. Branches de bois flotté ou séché, souches, morceaux d'écorces ou gros galets... En se baladant en bord de mer, on peut faire de jolies trouvailles qui vont donner une âme zen et naturelle à la décoration d'intérieur.

Choisissez des textiles doux :

Des tapis épais et moelleux pour avoir le plaisir de sentir la matière sous les pieds, des coussins en laine ou en feutre pour évoquer le bien-être... Sans oublier le plaid couleur taupe pour finaliser le coin salon et le rendre accueillant et douillet !

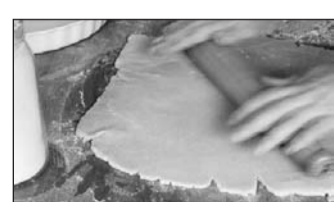
Astuces

Cuire les betteraves :



Après les avoir lavées, enveloppez-les dans du papier d'aluminium, sans les peler. Puis, enfournez-les à 400 degrés 1 h 30 et 2 h selon leur grosseur.

Pâte à tarte plus facile à abaisser :



Préparez votre pâte la veille, enveloppez-la dans un linge humide laissez-la toute la nuit au réfrigérateur. Elle perdra alors une partie de son élasticité, ce qui la rendra plus facile à abaisser.

Conserver les bananes trop mûres :



Placez-les, sans les peler, dans un sac en plastique au congélateur. Le moment venu, il vous suffira de les décongeler et de les réduire en purée pour faire vos gâteaux.

Répartir des fruits secs dans un gâteau :



Tous les raisins secs dans votre gâteau se retrouvent au fond après la cuisson ? Saupoudrez les fruits séchés de farine avant de les ajouter à la pâte du gâteau.

H A N D - B A L L

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2010

LES ALGÉRIENS EN QUARTS DE FINALE

La sélection algérienne de handball hommes a remporté facilement sa rencontre devant son homologue congolaise, hier, pour le compte de la seconde journée du championnat d'Afrique des nations qui se déroule actuellement en Égypte.

PAR MOURAD SALHI

La première partie s'est terminée sur le score de 17 à 5 avec plus d'une dizaine de buts d'écart. La deuxième mi-temps a été également dominée par les Verts jusqu'à la dernière minute. L'Algérie a donc bel et bien démontré sa suprématie et la domination de son groupe. Les Congolais, qui ont raté leur première rencontre face au Maroc, viennent de subir une autre lourde défaite devant les Algériens sur le score de 31 à 13. Un score sans analyse aucune. Avec cette deuxième victoire, les hommes de Salah Bouchkeriou passeront directement au deuxième tour sans attendre le prochain match, qui se jouera aujourd'hui face au Maroc. Le sept algérien terminera cette première partie de la compétition en tête du classement général, en attendant son adversaire au deuxième tour.

La première victoire de cette équipe algérienne a été remportée lors de la première journée face à son homologue ivoi-



Le sept algérien, sans surprises, passe le premier écueil.

rienne très limitée sur le plan technique, sur le score de 29 à 11. Les Verts, ont donc dominé la rencontre depuis le début, un grand écart de points a été enregistré dès l'entame de la rencontre. Les camarades de Tahar Laban n'ont pas trouvé de difficulté, très déterminés surtout à atteindre la dernière étape de cette compétition et arracher l'un des tickets qualificatif au mondial qui aura lieu en Suède en 2011.

La sélection algérienne qui regorge de joueurs de qualité, a affiché d'emblée son intention de survoler le groupe C qui compte également le Congo et le Maroc. De toute manière, l'Algérie a atteint son objectif tout en respectant toutes les équipes adverses quel que soit leur niveau,

car l'histoire nous a appris qu'il ne faut jamais sous-estimer une équipe. Devant un adversaire loin d'être une équipe qui peut renverser la vapeur, les Algériens ont terminé la première partie sur un score large qui a dépassé même une dizaine de buts d'écart. Les hommes de Salah Bouchkeriou ont réussi à asseoir leur suprématie lors du premier match. espérons que la suite de la compétition se poursuivra sur la même lancée. En revanche, les dames de Mourad Aït Ouarab se sont inclinées de justesse sur le score de 22 à 19. Les coéquipiers de Nabila Tizi, malgré leur manque d'expérience, ont démontré leur volonté d'aller le plus loin possible dans cette compétition ; ce score

était toutefois prévisible devant cette équipe féminine Ivoirienne expérimentée dans ce genre de rendez-vous continental. Quels que soient leurs résultats lors de ce premier tour, toutes les équipes passeront au deuxième tour (quarts de finale) puisque la compétition féminine ne comporte que deux groupes seulement de quatre équipes. L'issue de la compétition reste très incertaine, les dames devraient profiter cette opportunité afin d'atteindre le plus haut niveau.

Pour ce qui concerne les deux autres matchs de ce premier tour, les Algériennes devaient rencontrer hier au moment où nous mettions sous presse la sélection tunisienne pour le compte de la deuxième journée, alors que la dernière rencontre de cette première étape de la compétition pour les Algériennes se jouera aujourd'hui face aux Camerounaises,

une rencontre où le sept algérien devrait mettre le paquet pour arracher la victoire, car leurs prochains adversaires sont très difficiles. Cette manifestation s'étalera, rappelons-le, jusqu'au 21 février prochain. Douze pays prendront part à la compétition masculine, repartis sur trois groupes de quatre équipes. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront au prochain tour, puisque il y a trois groupes, donc six équipes seulement scindées en deux groupes disputeront les quarts; deux équipes de chaque groupe se qualifieront aux demi-finales.

Le Maroc qui se trouve également dans le groupe C, a arraché une belle victoire devant le Congo sur le score de 27 à 24. Les dernières rencontres de ce groupe se joueront demain ; le sept algérien hommes affrontera le Cameroun à 16h et la Côte d'Ivoire disputera son dernier match contre le Congo à 18h.

M. S.

VOLLEY-BALL

MONDIAL-2010

LA SÉLECTION FÉMININE EN STAGE DE PRÉPARATION DU 20 AU 28 FÉVRIER À ALGER

La sélection algérienne féminine de volley-ball entamera du 20 au 28 février un stage de préparation à Alger en prévision du prochain Mondial 2010 (27oct-14 nov) qui se tiendra au Japon. La sélection algérienne féminine de volley-ball séjournera à l'hôtel El-Mehdi à Staoueli et entamera les entraînements à l'Institut sportif de Ain Bénian (Alger), a indiqué le Directeur des équipes nationales, (DEN) Rahim Amalou. Ce stage sera l'occasion pour

la sélection nationale de poursuivre sa préparation en vue du mondial 2010 au Japon et le suivi du niveau technique de l'équipe après le stage effectué à Lille (Nord de la France) du 10 au 21 janvier, selon M. Amalou.

"La sélection nationale effectuera probablement un stage de préparation du 21 au 31 mars en Italie durant lequel des matchs amicaux seront organisés avec des équipes de même niveau que la nôtre", a indiqué le DEN. Les joueuses

professionnelles, Hannaoui Céline (Club Terville /France), Lydia Olnoua (Istres/France), Faiza Tsabet (Tenerife/Espagne), rejoindront la sélection nationale fin mai début juin, et ce, après la fin des championnats européens.

L'équipe féminine algérienne a obtenu son billet pour le Mondial 2010, à l'issue du tournoi qualificatif disputé à Batna du 22 au 24 juillet dernier. Le six féminin algérien avait terminé 9° au Mondial 2001 et 13° en 2003.

KARATÉ

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KUMITÉ INDIVIDUEL SENIORS

OUVERTURE DE LA COMPÉTITION À JIJEL

Le championnat national de karaté kumité seniors hommes et dames a débuté hier à la salle OMS Boucherka de Jijel. La compétition, qui s'étalera sur deux jours, verra la participation de plusieurs ligues nationales. Les épreuves de cette compéti-

tion seront organisées dans neuf catégories de points, dont cinq garçons et quatre filles.

La première journée, qui s'est déroulée hier, a été consacrée aux catégories des +59kg, - 59kg filles et - de 76kg et +76kg et 68kg gar-

çons. Les finales de cette première journée devraient se jouer hier à partir de 17h.

La journée d'aujourd'hui sera consacrée aux catégories des -53kg, +53kg filles et - 66kg et -55kg garçons. Cette manifestation sportive sera une suite du programme de la

Fédération algérienne de karaté do. La 26° édition du championnat national de karaté kumité seniors hommes et dames, rappelle-t-on, a eu lieu le week-end passé à Alger et lors duquel les karatékas d'Alger ont raflé la mise.

M. S.

RENCONTRES DU GROUPE C

Aujourd'hui

16h : Maroc - Algérie
18h : Côte d'Ivoire - Congo.

PUB

الأستاذ / سماعلي علي. موثق بنهج
الأمير عبد القادر عزابة. ولاية سكيكدة
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات
المسؤولية المحدودة المسماة : آل سور
(SARL AL SOR)
مقرها الاجتماعي : تعاونية الثقة. حي
وادي الذهب 02 رقم 06 عنابة رأسمالها :
3.000.000,00 دج

بموجب عقد توثيقي محرر بمكتبنا بتاريخ : 04/02/2010
ومسجل في وقته القانوني قرر الشركان تعديل القانون
الأساسي للشركة المذكورة أعلاه وذلك بتنازل الأنسة :
هنداي روميسة بنت جمال عن حصصها الاجتماعية
عن طريق هبة والمقدرة بـ : 1500 حصة اجتماعية بقيمة
نقدية قدرها : 1.500.000,00 دج لفائدة والدها السيد :
هنداي جمال بن أحسن. وتعديل المادة الرابعة من
القانون الأساسي : بتحويل المقر إلى العنوان الجديد : حي
باتريس لومبا عمارة G رقم 32 ب عنابة. وباقي المواد
تبقى بدون تغيير.

للإعلان الموثق

FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE DIV I (22^E JOURNÉE)

JSM Béjaïa-USM Blida, tête d'affiche

La 22^e journée du championnat national de division une qui se jouera aujourd'hui, sera dominée par la rencontre entre la JSM Bejaia et l'USM Blida qu'abritera la ville des roses,

PAR MOURAD SALHI

Une belle affiche qui opposera un prétendant au titre à une équipe qui joue son maintien en division une. Cette nouvelle journée sera marquée aussi par le report de trois matches très intéressants en raison de la participation de trois clubs aux déférentes compétitions continentales : deux clubs, la JS Kabylie et l'ESS en ligue des champions d'Afrique et le CRB en CAF.

La JSMB qui occupe actuellement seule la 3^e place, et qui voyage bien à l'extérieur aura une belle opportunité cette fois-ci, et



Les bejaouis visent la place de dauphin en l'absence de la JSK.

tentera de mettre à profit l'absence de la JSK pour s'emparer de la deuxième place. Son déplacement à Blida s'annonce néanmoins, difficile, car les locaux tenteront toutes leurs chances pour arracher une victoire afin de quitter la dangereuse place (16^e) où ils sont actuellement. Les hommes de Menad restent sur une série de bons résultats et chercheront certainement à confirmer leur lancée. L'USMB, de son côté, tentera de renouer avec la victoire à domicile, après le nul concédé face au mouloudia d'Alger lors de la précédente journée. L'autre rencontre qui sera aussi importante se

jouera à huis clos au stade du 1^{er} novembre d'El Harrach, entre l'USM El Harrach et le NA Hussein Dey. Cette rencontre s'annonce très rude, les visiteurs tenteront de jouer toutes leurs cartes pour arracher une victoire qui leur permettra de quitter la dernière place et espérer ensuite s'éloigner de la zone des turbulences; l'USMH mettra tout le paquet dans le jeu afin de regagner sa place parmi les trois premiers au classement général et effacer la défaite concédée la semaine dernière face au WA Tlemcen, l'équipe qui a mis fin à sa série de matches sans défaite. L'autre affiche de la jour-

née réunira, opposera l'USM Annaba, qui occupe actuellement la quatrième, au MC Oran, septième. Une rencontre que le mouloudia d'Oran voudra bien gagner pour se rapprocher de la tête et effacer la défaite amère concédée à domicile devant la JSK.

Le reste des rencontres sera beaucoup plus avantageux aux locaux qui tenteront certainement de profiter de leurs terrains et leurs publics pour glaner les trois points de la victoire, comme les matches CAB Bou-Arréridj-CA Batna, ASO Chlef-WA Tlemcen et MSP Batna-AS Khroub. Les matches USM Alger-ES Sétif, CR Belouizdad-MC El Eulma, et JS Kabylie-MC Alger sont reportés à une date ultérieure.

M. S.

PROGRAMME

El Harrach : USMH- NAHD (huis clos)
Bordj Bou Arreridj : CABBA- CAB
Chlef : ASO - WAT
Annaba : USMA - MCO
Blida : USMB - JSMB
Batna : MSPB - ASK
Les matches USMA-ESS, CRB-MCEE, et JSK-MCA sont reportés à une date ultérieure.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Entrée en lice de la JSK aujourd'hui

La JSK entrera en lice aujourd'hui en champion's ligue africaine, à l'occasion du match aller face à l'équipe gambienne des Forces armées, prévu dans la capitale, Banjul. Éliminée prématurément la saison dernière de cette même compétition au second tour par le club libyen du Ahly Tripoli, la JSK, vice-championne d'Algérie, ambitionne d'aller le plus loin possible dans cette épreuve. L'équipe du président Moh Chérif Hannachi abordera cette rencontre dans un excellent état

d'esprit, suite aux derniers bons résultats réalisés en championnat.

De par son histoire en coupes africaines, dont il est détenteur de six coupes, le club phare du Djurdjura compte frapper un bon coup à l'occasion de cette nouvelle édition de la Ligue des Champions, une manière de se racheter auprès de ses fans après la décevante précédente campagne. Selon le staff technique, le principal objectif de la JSK est de "passer les deux premiers tours de la compétition et se qualifier

pour la phase de poules". Le second représentant algérien dans ce tournoi, l'Aigle Noir de Sétif, disputera ledemain, à partir de 14h00 à Brazzaville, la première manche du tour préliminaire de cette compétition face aux Diabes Noirs, champions du Congo. Les Sétifiens font montre d'une grande sérénité et se disent prêts à négocier au mieux le match aller, même s'ils seront privés de leur gardien international, Faouzi Chaouchi, non encore remis d'une blessure. Pour le coach, Noureddine Zekri,

l'équipe est "sûre de ses forces" et pénétrera sur la pelouse du stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville avec un "esprit de gagnant". L'ESS s'est fixée le même objectif que la JSK, à savoir passer sans encombre les premières rencontres à élimination directe pour atteindre la phase de poules. Cinquante-deux équipes se lanceront dans la course à la succession du club congolais du TP Mazembe, lauréat de l'édition 2009-2010 de la Ligue des Champions.

MOHAMED MECHRARA, PRÉSIDENT DE LA LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

«PASSAGE DES CLUBS AU PROFESSIONNALISME DÈS LA SAISON PROCHAINE»

Le président de la Ligue nationale de football (LNF), Mohamed Mechrara, qui est intervenu, hier, sur les ondes de la radio nationale chaîne trois a bel et bien précisé que le passage des clubs algériens au professionnalisme s'effectuera à partir de la saison sportive prochaine. "Un calendrier de programmation sera établi dans 10 ou 15 jours dans ce sens", a indiqué M. Mechrara. Le premier responsable de la LNF et également vice-président de la Fédération algérienne de football a lancé un appel à l'état afin de céder la gestion des stades aux clubs, arguant qu'«en Angleterre, les clubs sont propriétaires



de leur stade, ce qui génère plus de recettes. Avec la construction de nouvelles infrastructures ou la modernisation des anciennes, les clubs offrent toutes les commodités aux supporters qui viennent en nombre voir les matches» a-t-il déclaré. En précisant que la majorité des clubs notamment du centre du pays ont du mal à trouver un stade pour organiser un match du championnat chaque semaine. Mais les clubs, ajoute l'invité de la radio nationale, «doivent tout mettre en oeuvre en vue de leur entrée dans le monde du professionnalisme qui reste important pour notre football». M. S.

L'entraîneur d'Istres attend beaucoup de Rafik Saïfi



L'international algérien Rafik Saïfi est un joueur "doué" et son nouveau club, le FC Istres, attend beaucoup de lui pour réaliser le maintien en Ligue 2, a déclaré son entraîneur, Henri Stambouli, cité par le site Dzfoot.com.

"Ce joueur est doué, et j'attends beaucoup de lui. Lui faire signer un contrat est pour nous la meilleure affaire de la saison. Il était l'un des buteurs du championnat français", a déclaré Stambouli au journal Ouest-France.

"J'espère que Saïfi est le joueur que nous cherchons depuis longtemps, et je sais que son arrivée apportera un nouveau souffle au compartiment offensif de l'équipe", a-t-il ajouté. L'attaquant algérien, qui a déjà porté les couleurs du club istréen en 2004-2005 (35 matches et 4 buts), est arrivé blessé à la cuisse après sa participation à la coupe d'Afrique des nations 2010 en Angola. Stambouli estime, par ailleurs, qu'avec l'apport de l'ex-international tunisien Santos et de Saïfi dès le début du championnat, Istres jouerait les premiers rôles en L2 à ce moment de la saison.

L'international algérien n'est pas qualifié pour jouer contre Laval, ce vendredi, sa lettre de sortie de son ancien club d'Al-Khor (Qatar) n'étant pas encore arrivée, selon le coach istréen. Le FC Istres occupe la 19^e et avant-dernière place à trois points du premier non-relégable (Châteauroux).

Karim Matmour reprend les entraînements



L'international algérien de Monchengladbach Karim Matmour a repris les entraînements avec son club après quelques jours de repos accordés par son entraîneur Michael

Frontzeck suite à sa participation avec les Verts à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola. Le milieu offensif algérien, qui avait raté le dernier match de Borussia Monchengladbach face au FSV Mainz (0-1) pour le compte de la 21^e journée du championnat d'Allemagne, pourrait effectuer son retour à la compétition ce week-end à l'occasion de la venue de Nuremberg (17^e). Le retour attendu de Karim Matmour est une bonne nouvelle pour l'entraîneur du club qui devra se passer des services de quelques joueurs blessés. Monchengladbach occupe actuellement la 13^e place au classement à l'issue de la 21^e journée de la Bundesliga.

Zemmamouche suspendu pour un match



Le gardien de but du MC Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, est out pour un match après avoir été suspendu pour "contestation de décision" lors de la rencontre face à l'ES Sétif (1-1) a annoncé jeudi la Ligue nationale de football (LNF). Cette rencontre a été disputée le 9 février au stade du 5-Juillet pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de première division. L'international algérien devra en outre, payer une amende de 20 mille DA, précise la même source. Zemmamouche manquera ainsi le prochain match du MC Alger face à SC Ain Merane prévu le 19 février pour le compte des 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie. D'autre part, la commission de discipline de la LNF a infligé une amende de 20 mille DA à l'ES Sétif pour "conduite incorrecte de l'équipe".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE TEBESSA
N°874/OPGI/2010**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
"AVIS D'APPEL D'OFFRES N°20/2009"**

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 2 juillet 2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa déclare l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres n°20/2009 paru aux quotidiens nationaux le 23/11/2009 ANNAHAR et 23/11/2009 (MIDI LIBRE) suivant le tableau ci dessous :

| Projets | ETP | Montant du marché | Délai de d'exécution | Evaluation technique | Obs. |
|---|------------------------|--|----------------------|----------------------|---|
| Réalisation : 13/100/1000 logts sociaux à Bir El Ater prog 1000 logts R.H.P (tran 2009) | / | Infructueuse | / | / | Aucun soumissionnaire |
| Réalisation : 15A/100/500 logts sociaux R.H.P A El Kouif prog 500 logts (tran 2008) | / | Infructueuse | / | / | Qualification expirée |
| Réalisation : 15 B/100/500 logts sociaux à R.H.P A El Kouif prog 500 logts (tran 2008) | / | Infructueuse | / | / | Les entreprises non qualifiée techniquement |
| Réalisation : 15 C/100/500 logts sociaux R.H.P A El Kouif prog 500 logts (tran 2008) | MECHERI ENNACER | 31.144.889.11 DA Après vérification et correction | 18 mois | 39 points | Offre qualifiée |
| Réalisation : 25 /100/500 logts sociaux R.H.P A El Kouif prog 500 logts (tran 2008) | / | Infructueuse | / | / | Qualification expirée |
| Réalisation : 20 /100/500 logts sociaux R.H.P A El Kouif prog 500 logts (tran 2008) | / | Infructueuse | / | / | Qualification expirée |
| Réalisation : 10 /100/500 logts sociaux R.H.P A El Kouif prog 500 logts (tran 2008) | / | Infructueuse | / | / | Qualification expirée |
| Ilot 01 Réalisation : 20 A/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc barre + bloc angle) | DEGAICHI A SAI | 41.474.255.02 DA Après vérification et correction | 24 mois | 42.49 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 01 Réalisation : 20 B/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc barre + bloc angle) | SAMET TAHAR | 41.374.427.87 DA Après vérification et correction | 18 mois | 39 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 01 Réalisation : 20 C/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc angle + bloc barre) | DJEBALI ABED ENNACEUR | 40.592.270.60 DA Après vérification et correction | 16 mois | 41 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 01 Réalisation : 25 /200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (2 bloc barre + 1 bloc barre + passage) | DEGAICHI A SAI | 56.319.793.26 DA Après vérification et correction | 24 mois | 43.50 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 02 Réalisation : 20 A/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc barre + bloc angle) | SAMET TAHAR | 41.225.508.59 DA Après vérification et rabais | 18 mois | 39 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 02 Réalisation : 20 B/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc barre + bloc angle) | SAMET TAHAR | 41.487.847.87 DA | 18 mois | 39 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 02 Réalisation : 20 C/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc angle + bloc barre) | HENI MED SALAH | 41.157.894.33 DA Après vérification et correction | 15 mois | 39.99 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 02 Réalisation : 20 D/200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (bloc angle + bloc barre) | DJEDI FADHA | 41.288.300.90 DA Après vérification et correction | 18 mois | 37.33 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Ilot 02 Réalisation : 28 /200/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts (tran 2009) (2 bloc barre + 1 bloc barre + passage) | DJEBALI ABED- ENNACEUR | 61.148.175.00 DA | 20 mois | 40.40 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Réalisation : 30 A/490/1000 logts sociaux à Ouenza prog 1000 logts R.H.P (tran 2009) | / | Infructueuse | / | / | Aucun soumissionnaire |
| Réalisation : 60 A/490/1000 logts sociaux à Ouenza prog 1000 logts R.H.P (tran 2009) | / | Infructueuse | / | / | Aucun soumissionnaire |

Le choix de l'entreprise est justifié par le prix, qualité et les délais ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 890 Samedi 13 février 2010 - ANEP 797 183

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE TEBESSA
N°875/OPGI/2010**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
"AVIS D'APPEL D'OFFRE N°21/2009"**

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel N°02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété portant réglementation des marchés public l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa déclare l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres N°21/2009 paru aux quotidiens nationaux le 24/12/2009 ANNAHAR et 24/12/2009 (MIDI LIBRE) suivant le tableau ci-dessous :

| Projets | ETP | Montant du marché | Délai de d'exécution | Evaluation technique | Obs |
|---|----------------|--|----------------------|----------------------|---|
| Réalisation : 12 A/100/1000 logts sociaux à NEGRINE prog 1000 logts RHP (tran 2009) | EURL EL MAKINE | 27.794.565,03 DA Après vérification et correction | 15 mois | 35.60 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Réalisation : 12 C/100/1000 logts sociaux à NEGRINE prog 1000 logts RHP (tran 2009) | MESSANI AICHA | 26.400.671,51DA Après vérification et correction | 12 mois | 37 points | Offre qualifiée techniquement |
| Réalisation : 12 F/100/1000 logts sociaux à NEGRINE prog 1000 logts RHP (tran 2009) | KHALED AHMED | 26.555.557,78 DA Après vérification et correction | 12 mois | 39.50 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Réalisation : 14 B /100/1000 logts sociaux à NEGRINE prog 1000 logts RHP (tran 2009) | KHALED AHMED | 30.981.484,40 DA Après vérification et correction | 12 mois | 39.50 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Réalisation : 20 A/160/500 logts sociaux à El Hammamet prog 500 logts RHP (tran 2008) | DHIB AMARA | 41.028.446,23 DA Après vérification et correction | 16 mois | 40.25 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |
| Réalisation : 20 D/160/500 logts sociaux à El Hammamet prog 500 logts RHP (tran 2008) | GHARBI KHALED | 40.962.743,13 DA Après vérification et correction | 20 mois | 36 points | Offre qualifiée techniquement |

● Le choix de l'entreprise est justifié par le prix, qualité et les délais ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.

● Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 890 Samedi 13 février 2010 - ANEP 797 181

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE TEBESSA
N°873/OPGI/2010**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
"AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINTE
N°05/2009"**

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété portant réglementation des marchés public l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa déclare l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres restreinte n° 05/2009 paru aux quotidiens nationaux le 26/12/2009 ANNAHAR et 26/12/2009 (MIDI LIBRE) suivant le tableau ci-dessous :

| Projets | ETP | Montant du marché | Délai de d'exécution | Evaluation technique | Obs |
|--|------------------|--|----------------------|----------------------|---|
| Travaux d'aménagement ext. pour 42/2500 logts sociaux à BOUKHADHRA wilaya de TEBESSA | BOUSSAHLA MEFTAH | 10.390.331,30 DA Après vérification et correction | 03 mois | 50 points | Offre moins disante qualifiée techniquement |

● Le choix de l'entreprise est justifié par le prix, qualité et les délais ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.

● Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 890 Samedi 13 février 2010 - ANEP 797 179

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ Vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohobitat
◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/
0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Télémly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/
0550-19-88-34
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jar-

din avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég
● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirsson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél. : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég. Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plu-

sieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix

144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de **Jijel, Khenchela, Biskra, Tebessa, Souk Ahras, Annaba, M'sila et Batna**
- Maîtrise de la langue française exigée.

Envoyer CV à :
direction@lemidi-dz.com
ou au téléfax : **021 63 79 16**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

Demande d'emploi

Homme, 45 ans, niveau d'études «terminale», cherche emploi dans sociétés publiques ou privées, en qualité de chauffeur ou accompagnateur d'étrangers. Permis de conduire toutes catégories et maîtrise parfaite des langues française et espagnole.

T é l é p h o n e :
07.71.89.23.56

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : El-Assil
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Aâyen Aâla Ousra
16h30 : Abtal ninja
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Euro med news
18h45 : Irchadat tibiya
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Dr House
22h30 : El-Ousboue El-Riyadi



08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping samedi
09:40 Télévitrine
10:05 Météo
10:10 Tous ensemble
10:55 La ferme Célébrités en Afrique
11:55 Attention à la marche !
12:55 Météo
12:57 Trafic info
12:58 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:30 Reportages
14:25 Virus
16:05 Chuck
17:00 La ferme Célébrités en Afrique
17:55 Tous ensemble
18:50 50mn Inside
19:50 Tous les marchés du monde

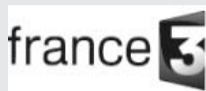
19:55 Là où je t'emmènerai
19:56 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Courses et paris du jour
20:37 Météo
20:45 Qui sera le meilleur... ce soir ?
23:10 New York unité spéciale



09:25 Thé ou café
10:40 Jeux olympiques d'hiver 2010
12:45 Point route
12:50 L'agenda du week-end
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi...
13:45 L'agenda du week-end
13:50 Météo 2
14:00 Envoyé spécial : la suite
14:40 Voile
14:50 Pays de Galles / Ecosse
16:50 XV/15
17:10 CD'aujourd'hui
17:20 France / Irlande
19:24 Image des Jeux
19:25 JO : Saut à ski
20:00 Journal
20:31 Emission de solutions
20:32 Tirage du Loto
20:33 Météo 2
20:35 Vancouver 2010



23:20 Voile
23:24 CD'aujourd'hui
23:25 On n'est pas couché



08:30 Samedi Ludo
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Les grands du rire
14:35 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaires de votre région
16:20 Magazines de votre région
16:45 Un livre toujours
16:50 Expression directe
16:55 Slam
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:43 Voile
18:45 Météo des neiges
18:50 19/20 : Edition nationale
18:53 19/20 : Edition régionale et locale
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:55 JO : Saut à ski
20:35 Le pain du diable



22:05 Météo
22:08 La minute épique
22:10 Soir 3
22:30 Délivrance



18:30 Cuisines des terroirs
19:00 Arte journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°, GEO
20:40 Terres indiennes
22:10 L'intrigant
23:35 Metropolis



08:00 Absolument stars
09:05 M6 boutique
10:35 Cinésix
10:45 Un dîner presque parfait
13:50 Météo
13:52 Météo des neiges
13:55 Il faut que ça change !
16:05 66 Minutes
17:30 Accès privé
18:40 Recherche appartement ou maison
19:40 La minute de l'économie
19:43 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 M.I.A.M. - Mon Invitation A Manger
20:40 Les 20 images de Johnny que les Français n'oublieront jamais
22:50 Anthony Kavanagh.com



08H45 NESS... NESSMA

10H00 Little Einsteins
10H30 Dingue de toi
11H30 Qui veut gagner des millions?
12H30 BAB EL HARA
13H30 J A D
14H30 NESS EL HAND
20H30 Variété maghrébine
21H00 NESS... NESSMA
22H30 Variété maghrébine
23.00 NESS EL HAND
23H30 Match de Foot-ball



09:45 Quand l'amour s'en mêle
10:30 Quand l'amour s'en mêle
11:15 Les dossiers de «Vis ma vie»
12:40 Friends
13:05 Friends
13:30 Friends
14:00 Tellement vrai
15:35 Stargate SG-1
16:20 Stargate SG-1
18:00 Central nuit
19:00 Central nuit
20:00 En mode VIP
20:35 Chasseurs de vampire



22:10 La vie d'aujourd'hui
23:55 The Moment of Truth

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Qui sera le meilleur... ce soir ?



Présentateur :
Christophe Dechavanne - Victoria Silvstedt.

Le plus jeune concurrent du soir a 5 ans. Certains viennent à peine de quitter le bac à sable, et pourtant ils réalisent tous des prouesses incroyables. Mini-danseur, mini-soprano, mini-musicien, mini-acrobate, mini-Carmen, mini-Mozart, enfant contorsionniste ou gamin funambule, ils s'affrontent tous en direct dans des face-à-face inédits. L'an passé, la même Justine, à peine 9 ans, enflammait le jury et les téléspectateurs avec son interprétation d'Edith Piaf. Qui lui succédera ? Après la pré-sélection, effectuée en plateau par un jury de célébrités, les téléspectateurs pourront voter tout au long de la soirée pour désigner leur candidat(e) préféré(e). Qui choisiront-ils ?



22h30

Délivrance



Avec : Jon Voight (Ed Gentry), Burt Reynolds (Lewis Medlock), Ned Beatty (Bobby Trippe), Ronny Cox...

Accompagné de ses amis, Ed Gentry, Bobby Trippe et Drew Ballinger, Lewis Medlock a décidé de descendre en canoë la rivière Chattooga, en Géorgie, dans le sud des Etats-Unis, avant que la vallée entière ne disparaisse, noyée pour les besoins d'un barrage. Malgré leurs tempéraments différents, la première journée de ce périple sportif se déroule fort tranquillement. Mais dès le lendemain, tout bascule. Alors qu'Ed et Bobby s'aventurent dans la forêt, ils sont attaqués par deux montagnards. L'un d'eux viole Bobby, avant d'être abattu par Lewis. Après avoir enterré le cadavre, le groupe reprend son chemin. Soudain, Drew tombe à l'eau...



20h40

Terres indiennes



Réalisateur : Chris Eyre - Ric Burns - Auteur : Ric Burns.

Au printemps de 1805, Tenskwatawa, jeune homme de la tribu des Shawnee, proclame que les Indiens se sont fourvoyés en adoptant la culture des Blancs au détriment de leurs propres traditions. Dans les années suivantes, Tenskwatawa anime un mouvement de renouvellement spirituel qui attire des milliers d'adeptes issus des tribus du Midwest. Son frère aîné, Tecumseh, s'efforce, de son côté, de créer une fédération militaire et politique des tribus indiennes. Jamais le rêve d'un Etat indien indépendant des Etats-Unis n'a été aussi proche. Mais la mort de Tecumseh à la bataille de la rivière Thames, en 1813, met un terme à ces projets. Le grand guerrier Shawnee est depuis resté comme un symbole de la fierté et de l'identité indiennes.



20h40



Les 20 images de Johnny que les Français n'oublieront jamais

En décembre dernier, l'état de santé préoccupant de Johnny Hallyday a suscité de vives réactions en France. Retour en images sur ces événements récents mais également sur des faits plus anciens. Ses adieux à la scène en 2009, sa rencontre avec sa fille Jade, ses concerts spectaculaires, l'accident de voiture qui défigura Sylvie Vartan, sa rencontre bouleversante avec Michel Berger qui le ramènera sur le devant de la scène, sa tentative de suicide en 1966 en passant par ses divorces et l'annonce de sa mort pas les médias en 1981, rétrospective des temps forts de sa vie publique...



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Le corps d'une fillette retrouvé à Bordj Menaïel (Boumerdès)

Deux jours après sa disparition, une fillette a été retrouvée morte dans la soirée de mercredi dernier au lieu dit la Capère, une localité relevant de la commune de Bordj Menaïel, à une quarantaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources hospitalières. La fillette, Hammoudi Khadidja, âgée de 7 ans,

aurait trouvé la mort, selon nos sources, dans une fosse d'eau située en bordure d'une route menant à l'école. Le corps de la victime a été transféré jeudi dernier vers l'hôpital de Thénia pour les besoins d'une autopsie. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

Plus de 14 mille échantillons de produits alimentaires analysés en 2009

Plus de 14 mille échantillons de produits alimentaires ont été analysés en 2009 au niveau des 19 laboratoires de contrôle de la qualité relevant du Centre algérien de contrôle de qualité et de l'emballage (CACQE), a indiqué jeudi à Alger un responsable du ministère du Commerce. Pour ce qui est du contrôle des produits industriels, les

services de ce Centre ont effectué en 2009 quelque 20 mille interventions sur le terrain, notamment sur les bateaux de marchandises pour détecter l'éventuelle radioactivité du rond à béton importé, a précisé Abdelhamid Boukahnone, directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes, au cours d'une visite du ministre du

Commerce, El Hachemi Djaaboub au CACQE. Aussi, poursuit-il, tous les postes frontaliers algériens seront dotés d'un équipement très sophistiqué pour détecter la radioactivité dans ce matériau de construction. Un laboratoire national d'essai, le plus grand en Afrique sera, par ailleurs, construit pour y analyser les produits industriels.

Vol des couvercles de bouches d'égouts à Berrouaghia

L'absence des couvercles en fonte des égoutssur la Route nationale numéro 1 a été la cause de plusieurs accidents ayant entraîné des dégâts matériels, parfois importants, à plusieurs véhicules. Il semblerait que ces couvercles, en dépit de leur poids, auraient été dérobés par les vendeurs de métaux usagers inconscients et peu scrupuleux. Notons aussi que par la défection d'un plan de circulation, nos automobilistes sont en prise au danger à tout moment et ce, par l'absence quasi totale de plaques de signalisation adéquates.



Deux bandes de dealers neutralisées à Khemis Miliana...

En exploitant des renseignements recueillis, la brigade de la Police judiciaire a réussi à neutraliser deux bandes de dealers. La première, composée de quatre personnes, dont trois originaires de

Bliida activait dans le quartier Es-Salem. L'intervention des forces de l'ordre a permis de procéder à l'arrestation des quatre dealers et de saisir 200 comprimés de psychotropes. La deuxième opération s'est

déroulée au quartier Souffay où la deuxième bande composée de trois personnes a été neutralisée et 300 cachets de psychotropes saisis. Les sept individus ont été placés, jeudi, sous mandat de dépôt.

...et agression sur l'autoroute à Djelida

Une nouvelle agression a eu lieu sur l'autoroute mercredi passé vers 17h. Un automobiliste à bord d'une Logan a en effet été agressé par un groupe de malfaiteurs sur le tronçon El

Khemis-Bourached. Blessé au visage et aux jambes, il a été évacué vers l'hôpital de Aïn Defla. Les agresseurs sont activement recherchés par la Gendarmerie nationale.

Troisième édition du concours «Cirta-Science» à Constantine

L'association d'astronomie Sirius, organise, aujourd'hui, au palais de la culture Malek-Haddad, la troisième édition du grand concours «Cirta-Science III». Cinq cents lycéens, inscrits au niveau des 47 établissements secondaires de la wilaya, seront en lice pour une première sélection. Ils ont été choisis en fonction de leurs moyennes scolaires obtenues durant le trimestre écoulé. Soixante d'entre eux seulement pourront disputer les épreuves de la seconde étape qui verra le couronnement de trois lauréats. Ces derniers auront,



en guise de récompense, l'occasion de s'envoler pour l'Afrique du Sud afin d'y visiter le plus grand

observatoire astronomique de l'hémisphère-Sud, implanté sur le plateau du Sutherland. Les résultats de ce concours, le premier du genre dans le monde arabe, organisé par ailleurs sous l'égide du wali et en collaboration avec l'APC, l'APW et la Direction de l'éducation, seront publiés en date du 16 avril prochain. A rappeler que les gagnants de l'édition «Cirta-Science» de 2008, ont visité des centres spacieux en Europe. Pour ceux de 2009, ils ont assisté à la plus longue éclipse totale du siècle, survenue à Shanghai en Chine.

INTEMPÉRIES ET VAGUE DE FROID SUR LE NORD DU PAYS

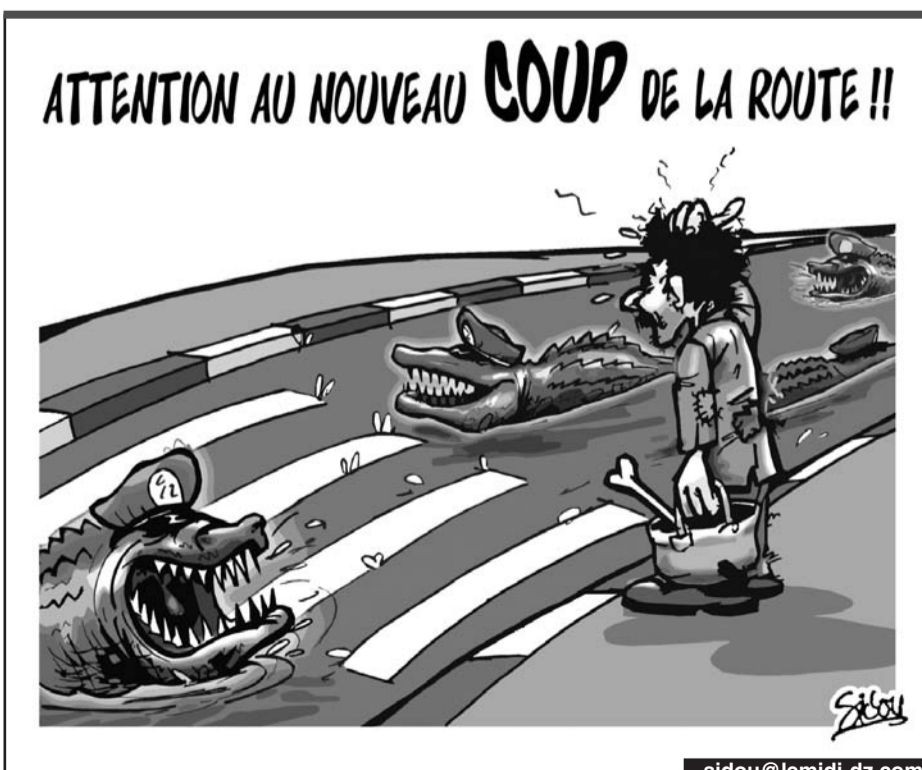
Les Constantinois, en particulier ceux qui ont mis le nez dehors vendredi, dès potron-minet, ont été surpris de découvrir leur ville sous une assez épaisse couche de neige. Un spectacle plutôt inhabituel et qui n'a pas manqué de ravir les habitants de la cité du Vieux Rocher, en particulier les enfants qui s'en sont donnés à cœur joie en organisant des "batailles" de boules de neige. Les parents, eux, s'occupaient, qui à débayer devant les portes d'immeubles, qui à débarrasser les véhicules des 5 à 6 cm de poudreuse les recouvrant. La circulation automobile n'a toutefois pas connu de grosses perturbations, ni en ville ni dans les localités environnantes plutôt haut perchées (Hamma Bouziane, El Khroub ou Ali-Mendjeli) et où, curieusement, il est tombé beaucoup moins de neige qu'à Constantine. Mais ce n'est peut-être que partie remise puisque selon les services de la météorologie nationale basés à l'aéroport Mohamed-Boudiaf, de la neige est attendue dans la nuit de vendredi à samedi sur les altitudes dépassant les 600 m. Ce temps froid et instable qui devrait perdurer, selon la même source, jusqu'à demain, donnera notamment lieu à d'autres chutes de neige sur les hauteurs de Sétif et de Batna. Par ailleurs, la wilaya de Chlef, à l'instar des régions nord du pays, a enregistré de fortes pluies au cours du week-end dernier entraînant des désagréments pour les populations locales et quelques dégâts matériels, notamment dans les communes de Oued-Fodda, Taougrit, Karimia, Ouled-Farès et Sidi-Abderrahmane. A Oued-Fodda, la Protection civile est intervenue dans le quartier Souk El Fellah pour secourir 70 familles qui ont dû quitter, au cours de la nuit, leurs maisons complètement inondées. Même la RN 4 (Alger-Oran), à hauteur de Oued-Fodda, a été coupée momentanément à la circulation par les fortes pluies. Le responsable de l'hydraulique au niveau de la wilaya de Chlef, M. Madani, impute cette situation à l'exiguïté du collecteur principal qui n'arrive pas à drainer toutes les eaux pluviales et à la vétusté du réseau de canalisation qui, dira-t-il, est défectueux à 80%. A ce sujet, le directeur de l'hydraulique, M. Madani, a annoncé qu'un projet de réfection des conduites est en voie de finalisation. Dans la commune de Ouled-Farès, qui abrite le pôle universitaire, c'est le resto qui a le plus souffert. La Protection civile y a relevé 50 centimètres d'eau. Quant à la ville côtière de Sidi-Abderrahmane, c'est le quartier Hay Maameri qui a été inondé pour la énième fois. Les 132 familles résidant dans ce quartier érigé à quelque trois mètres seulement de oued Safah, ont dû évacuer leurs maisons pour se mettre à l'abri chez des proches face à la montée des eaux de l'oued en question. Selon les habitants de ce quartier, "dès que le ciel s'assombrit, c'est la peur qui s'installe". Devant ce danger permanent, le président de l'APC de Sidi-Abderrahmane a indiqué qu'une enveloppe de 250 millions de centimes a été dégagée pour la réalisation d'une étude technique pour résoudre le problème. Toutefois, une question légitime se pose : comment a-t-on toléré la construction d'habitations à... 3 mètres d'un oued. Cependant, il faut noter que contrairement aux précédentes inondations, particulièrement celles de 2001 qui ont fait d'énormes dégâts y compris humains, celles de ce week-end n'ont généré heureusement que des dégâts matériels mineurs, selon la Protection civile. Aussi et à Marechau, surplombant la ville de Mila, les monts de Beïnen, Tassala, Chigara, Tassadane et pratiquement toutes les localités situées à plus de 600 mètres d'altitude sont toutes de blanc vêtus. En effet, la neige y a atteint, en certains endroits, atteint plus de 20 cm et un froid glacial enveloppe l'atmosphère. Le prix de la bonbonne de gaz a aussitôt grimpé et ceux des fruits et légumes ne tarderont pas à suivre si le mauvais temps persiste. Par ailleurs, dans la commune d'El-Guelta, une maison a été ravagée par un incendie. Le feu aurait, selon la Protection civile, pour origine un court-circuit. Si les membres de cette famille ont pu quitter la maison à temps, leurs biens ont été complètement détruits.



Les enfants s'en sont donnés à cœur joie en organisant des "batailles" de boules de neige. Les parents quant à eux, s'occupaient, qui à débayer devant les portes d'immeubles, qui à débarrasser les véhicules des 5 à 6 cm de poudreuse les recouvrant.



Très Libre



Horaires des prières

| Annaba | Skikda | Constantine | Béjaïa | Alger | Mostaganem | Oran | Tlemcen |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fadjr : 5h52 | Fadjr : 5h56 | Fadjr : 5h57 | Fadjr : 6h03 | Fadjr : 6h11 | Fadjr : 6h20 | Fadjr : 6h26 | Fadjr : 6h28 |
| Dohr : 12h44 | Dohr : 12h47 | Dohr : 12h48 | Dohr : 12h54 | Dohr : 13h02 | Dohr : 13h14 | Dohr : 13h17 | Dohr : 13h20 |
| Asr : 15h43 | Asr : 15h47 | Asr : 15h49 | Asr : 15h54 | Asr : 16h02 | Asr : 16h15 | Asr : 16h19 | Asr : 16h23 |
| Maghreb : 18h07 | Maghreb : 18h11 | Maghreb : 18h13 | Maghreb : 18h18 | Maghreb : 18h26 | Maghreb : 18h39 | Maghreb : 18h43 | Maghreb : 18h46 |
| Icha : 19h43 | Icha : 19h33 | Icha : 19h35 | Icha : 19h41 | Icha : 19h49 | Icha : 20h01 | Icha : 20h04 | Icha : 20h07 |

FRONT POLISARIO - MAROC

LES POURPARLERS INFORMELS FONT CHOU BLANC

Le Front Polisario a réaffirmé, vendredi, son engagement à poursuivre les négociations avec le Maroc et son attachement à une «solution juste» du conflit du Sahara occidental, sur la base du respect des «droits inaliénables» du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

PAR YOUNES DJAMA

Dans une déclaration rendue publique par Mahfoud Ali Baiba, président du Conseil national sahraoui, à l'issue des pourparlers informels tenus à New York les 10 et 11 février, le Front Polisario a estimé que «pour garantir les chances de succès des négociations, il est impérieux de créer un climat de confiance entre les parties», ce qui implique, a-t-il ajouté, «la libération immédiate de tous les détenus politiques sahraouis au Maroc, le respect des libertés dans les territoires



Mahfoud Ali Baiba en compagnie de Christopher Ross.

occupés et la stricte observation des termes de l'accord de cessez-le-feu». «Le Front Polisario a répondu à l'invitation de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour cette deuxième réunion informelle avec une délégation du Maroc qui devait se tenir au mois de décembre dernier et qui a été reportée à cause de la dégradation de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental», a rappelé la même source. «Au cours de la

réunion, les deux parties ont discuté des deux propositions présentées en avril 2007. Mais malgré l'insistance de l'envoyé personnel pour un approfondissement des discussions, le Maroc a persévéré dans son intransigeance au mépris des résolutions du Conseil de sécurité appelant à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», relève la déclaration. «La question des droits de l'homme et la nécessité de trouver un mécanisme pour leur

supervision, a été au centre des débats», ajoute la déclaration de M. Ali Baiba. Les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario se sont achevés jeudi soir sans parvenir à un accord, avait indiqué l'envoyé spécial du SG de l'Onu pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans un communiqué rendu public à l'issue de cette rencontre informelle, deuxième du genre après celle tenue à Dürnstein (Autriche) en août dernier. Les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont engagé en juin 2007 des négociations directes sous l'égide des Nations-unies, dont 4 rounds ont eu lieu depuis à Manhasset, près de New York, et une réunion informelle à Vienne sans aboutir à une avancée réelle. Le but de ces négociations, défini par le Conseil de sécurité, est de parvenir à une solution au conflit du Sahara Occidental, qui respecte le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Y. D.

WATANIYA TELECOM ALGÉRIE

Nedjma sponsor officiel de la Sélection nationale de handball

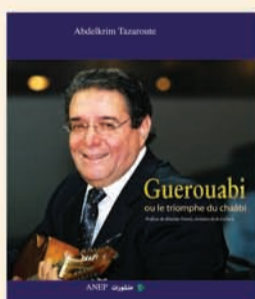


Wataniya Télécom Algérie, Nedjma, a signé avec la Fédération algérienne de handball (FAHB), un contrat de sponsoring de l'équipe nationale engagée dans la 19e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball. A la faveur de ce contrat de sponsoring, Nedjma devient ainsi, le sponsor officiel de la sélection algérienne de handball durant cet événement continental, qui regroupera les plus grandes équipes africaines de handball. A cette occasion, le directeur général de Wataniya Télécom Algérie Joseph Ged a déclaré : «C'est dans la continuité de notre engagement pour la promotion du sport algérien que Nedjma a décidé de soutenir la sélection nationale de Handball pour représenter dignement l'Algérie en Coupe d'Afrique des Nations». Avec ce nouvel engagement en faveur du handball, Nedjma consolide sa position de principal sponsor du sport algérien.

Publicite

Editions Anep

Le plaisir de lire



Abdelkrim Tazaroute
Guerouabi
ou le triomphe du chaâbi



Ismael Meraf
Le statut régional en Algérie



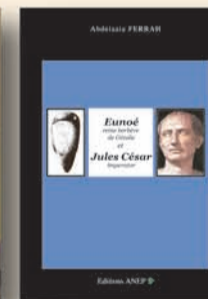
Mohamed Bouhadra
Le système juridique algérien



Basma Bouhassane
Femmes algériennes



Mustafa Boudebache
Le naufrage de la démocratie



Abdelaziz Ferrah
Eunoé reine berbère de Gétulle et Jules César



Moulay Belhamissi
Alger, la ville aux mille canons



Les actes du colloque
Monde arabe et Occident :
Choc des civilisations
ou stratégies d'hégémonie



Pr. Larbi Abid
La pratique médicale en Algérie



Mohamed Boussadi
Soustara les années quarante



Hocine Meghlaoui
Le serment de Ouled El-Kaim



Mohammed Souheil Dib
Al-Kanz al-maknûn fi al-malhun



Chikh Bouamrane
Mohamed Djidjelli
L'Algérie coloniale par les textes

Pour vos commandes s'adresser à :
À l'ANEP Messagerie Express AME
Direction générale :
Place des héros de Bir Hakem - El Biar - Alger
Tél.: 021 79 56 44 / 45
Fax : 021 79 56 62
Ou aux librairies :
Errachidia : 1, avenue Pasteur-Alger
Tél. Fax.: 021 71 69 66
Errachidia : 17, rue Khelifa Boukhalfa
Tél. Fax.: 021 63 44 54
Errachidia : BP 466 cité R. Ouargla
Tél. Fax.: 029 76 59 23

50, rue Khelifa Boukhalfa
BP.355 - Alger.Gare
Tél.: 021 23 64 85/86 Fax : 021 23 64 90
Site-web : www.anep.com.dz